Edition quotidienne

Québec, Vendredi, 22 Juin 1894

14e année, No 284

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an	$ 3 00
Huit mois	2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance...... $ 1 00

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)	$ 0 4
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 03
Trois fois par semaine	0 03
Deux fois par semaine	0 07
Avis le naissances, mariages ou décès	0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressée ERNEST PACAUD ou ULRIC BARTHE.

ERN PACAUD, Editeur-propriétaire

BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ULRIC BARTHE, Rédacteur

Bibliothèque du Parlement
1 mai 4

L'E CTEUR

QUE 2 JUIN 1894

DÉPLORABLE ATTITUDE

Ottawa, 21 juin.

Sous ce titre l'*Evénement* écrivait, il y a deux jours, ce qui suit :

" Dans la discussion des questions politiques qui passionnent actuellement l'opinion publique en ce pays, l'*Electeur*, la *Patrie* et autres journaux libéraux de même nuance, refusent de faire la part des circonstances, ne veulent pas tenir compte du fait que l'électorat canadien *étant composé* d'éléments hétérogènes, notre politique doit forcément être une politique de concessions et de compromis si nous voulons conserver la paix et l'harmonie nécessaires à tout bon gouvernement, et la bonne entente qui est la condition *sine quâ non* de notre avancement et de notre prospérité.

Depuis que la malheureuse question des écoles du Manitoba, soulevée pourtant par le gouvernement libéral de Greenway, est venue jeter, pour ainsi dire, l'une contre l'autre les deux grandes races qui habitent la confédération canadienne, la presse libérale de la province de Québec, au lieu de chercher les moyens les plus propres à la solution d'un problème social qui peut mettre en danger notre avenir, au lieu de travailler à apaiser les extrémistes de toutes les nuances par des raisonnements calmes et judicieux, s'est au contraire étudiée à fomenter la discorde en faisant appel aux préjugés et aux passions populaires. "

Ce qui veut dire en bon français : laissons-nous dépouiller par la majorité tory-orangiste ; abandonnons nos droits de parler la langue française et d'avoir nos écoles séparées. C'est par cette politique de concessions et de compromis, c'est au prix de cette humiliation nationale que nous aurons ici la paix et la prospérité.

Nous ne partageons pas les opinions de notre confrère. Si le joug des tories et des orangistes va bien à ses épaules, qu'il le supporte avec les députés bleus de la province de Québec. Que ces gens-là sacrifient s'ils le veulent les droits et privilèges des Canadiens-français du Manitoba et du Nord-Ouest pour maintenir au pouvoir la fameuse alliance bleue-orangiste. Ce sont eux qui en rendront compte à l'électorat et à l'histoire. Mais c'est pousser trop loin l'audace que de reprocher au parti libéral comme un crime de s'être fait le défenseur de la minorité opprimée et d'avoir osé dire aux fanatiques des sectes orangistes quelques mots désagréables.

Qu'est-il arrivé depuis que la question scolaire du Manitoba est soumise au gouvernement ?

Sir John Thompson, M. Costigan, tous les ministres français et les députés conservateurs n'ont eu qu'un seul but : gagner du temps par tous les moyens possibles. Leur politique n'a été qu'une série de reculades, d'atermoiements, de capitulations, de retraites sur toute la ligne. Pas le moindre signe de lutte et de résistance.

Ils paraissent être les esclaves de leurs alliés, les orangistes d'Ontario.

En 1890, sir John a compromis la cause en rendant le désaveu impossible. Lorsque le *test case* fut jugé après avoir passé devant quatre tribunaux différents, le temps du désaveu était passé. Par quelle supercherie a-t-on décidé Mgr Taché à accepter cette proposition des chefs conservateurs ? nul ne le sait encore. Il est un point cependant sur lequel le doute n'est plus possible : c'est que cette référence aux tribunaux par un *test case* n'avait pour but que de laisser le gouvernement faire les élections de 1891 sans avoir la responsabilité d'une décision sur cette question brulante. Si la question eût été soumise dans le temps à la Cour Suprême, suivant la motion Blake que la Chambre avait acceptée l'année précédente, le gouvernement n'aurait pu faire autrement que de désavouer l'acte scolaire du Manitoba. Il ne l'a pas fait, pourquoi ?

Parce que les chefs tories et orangistes ne l'ont pas voulu.

Quand l'acte fut déclaré constitutionnel par le conseil privé, pourquoi sir John Thompson n'a-t-il pas rempli la promesse qu'il avait faite dans son rapport, que j'ai déjà eu l'occasion de citer plusieurs fois, d'entendre l'appel de la minorité catholique ?

Parce que les orangistes ne l'ont pas voulu.

Mais vous êtes dans l'erreur, me dira mon confrère de l'*Evénement* ; le gouvernement était bien décidé à entendre l'appel, mais la cour Suprême, consultée à ce sujet, a décidé que sur plusieurs points ou questions essentielles l'appel ne pouvait être entendu.

Cette décision donnée par trois juges contre deux n'avait aucune force judiciaire. C'était un conseil et rien autre chose. Tout ce qui a eu lieu depuis le moment où le gouvernement a feint d'entendre l'appel de la minorité n'a été qu'une comédie montée pour tromper les électeurs catholiques de la Puissance. M. Clarke Wallace l'a presque déclaré en toutes lettres dans un de ses discours devant les loges orangistes.

Cette sinistre farce est, suivant nous, la plus grande humiliation qu'on ait fait subir à nos compatriotes. Mgr Taché et M. Larivière ont paru ressentir vivement cet affront. Les ministres Canadiens-français et les députés bleus auraient pu empêcher cette insulte au bon sens des électeurs catholiques. Ils ne l'ont pas voulu !

Ils craignaient évidemment comme le rédacteur de l'*Evenement* de troubler la paix et de nuire à *notre avancement et à notre prospérité*.

M. Clarke Wallace, son chef, ne parait pas tout à fait de son opinion. Il ne perd jamais une occasion d'insulter les Canadiens-français pour soulever les orangistes.

Nul doute que, dans un pays comme le nôtre, composé d'éléments hétérogènes, il faut que toutes les races et les croyances soient représentées dans le cabinet. Nous n'avons aucune objection à cela. Ce que nous demandons, c'est seulement que ces races et ces croyances soient ici sur un pied d'égalité. Nous voulons justice égale pour les catholiques comme pour les protestants, pour les Anglais, les Irlandais et les Canadiens-français. Mais nous refusons absolument de subir la domination orangiste, et de nous courber sous le sceptre du grand maître Clarke Wallace comme le font actuellement les députés conservateurs de la province de Québec.

Actualités

Encore une journée de grande chaleur, bien que l'atmosphère soit par instants chargée de vapeurs et que l'Observatoire annonce quelques orages électriques.

L'*Electeur* de demain sera particulièrement intéressant.

Nous conseillons à nos dépôts de doubler leurs commandes, s'ils ne veulent pas refuser des ventes. D'abord, ils devront faire provision pour deux jours, car lundi pas un seul journal français ne sera publié, et il y aura des milliers d'étrangers en ville, attirés par la Fête Nationale.

Ensuite, nous ménageons une surprise à nos abonnés. Nous publierons demain une gravure monstre sur un sujet d'actualité. Les proportions de ce cliché sont telles que, pour l'entrer dans ce journal, il faudra modifier complètement la disposition des matières. Cette gravure étant plus large que le journal, elle sera insérée sur le travers, et le titre du journal sera sur le côté. Ce sera un peu original, mais nous sommes dans le siècle des innovations.

Nous réservons à nos lecteurs du faubourg St-Jean en particulier une surprise qui leur fera plaisir : le portrait de leur nouveau curé, dont ils pourront ainsi faire la connaissance avant son entrée en office. Le révérend M. Benjamin Demers prendra possession de sa cure, non demain comme on s'y attendait, mais le premier dimanche après la Saint-Pierre, 1er juillet.

Guettez bien l'*Electeur* de demain !

Il y avait 57 ans, mardi, que la reine Victoria est montée sur le trône d'Angleterre.

M. John Tierney, candidat à Renfrew-Rud, s'est retiré.

La lutte se continue entre le Dr Dowling et M. R. A. Campbell, tous deux libéraux.

Les journaux conservateurs ne contredisent pas la rumeur de la nomination prochaine de M. Taillon comme juge en chef en remplacement de sir Francis Johnson.

Le gouvernement fédéral se réserve tous les jours de la semaine à partir de la semaine prochaine.

On cherche évidemment à clore la session à la fin du mois.

Il n'est plus question de l'élection de Québec-Ouest.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'hon. juge Irvine a pris un mieux sensible depuis hier.

Une centaine de touristes américains se sont enregistrés au Frontenac dans la journée d'hier.

On a fêté hier le 145e anniversaire de la fondation de Halifax, Nouvelle-Ecosse.

L'Université d'Ottawa a conféré le titre de Docteur en droit à lord Aberdeen hier.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau est revenu à Québec ce matin à bord du *Miramichi*.

Le *Montréal* est retourné à Sorel. Il ne voyagera entre Québec et Montréal qu'au commencement de juillet.

M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'Université-Laval, à Montréal, est revenu de Californie, où il était allé dans l'intérêt de sa santé.

L'honorable M. Laurier, le Dr Guay, M. P., M. Carroll, député de Kamouraska, ont parlé en faveur des candidats de M. Mowat, hier, à Ottawa.

M. Godfroi Casault, shérif de Rimouski, est mort subitement avant-hier soir à Rimouski, d'une indigestion. Le défunt était le frère de sir L. N. Casault.

L'homme le plus petit au monde, Dudley Foster, est mort hier à Bridgeton, Nouvelle-Ecosse.

Il mesurait 30 pouces de hauteur et pesait 20 livres.

Il était âgé de 16 ans et 10 mois.

Lillian Russell, l'actrice que connait tout notre monde qui visite New-York, est mourante.

C'était une femme d'une beauté remarquable.

Le *Saguenay* est parti pour le bas du fleuve ce matin, absolument bondé de familles allant s'installer pour la saison à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup, à Cacouna, et à Tadoussac.

L'un des plus hauts dignitaires de la religion protestante dans les Provinces Maritimes, le rév. W. B. Stockley, professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick, vient de se convertir au catholicisme.

Le rév. Finlow Alexander, assistant Dean de la Cathédrale, a suivi son supérieur dans sa conversion.

Notes personnelles :

L'orateur Leblanc est en ville.

M. C. Fitzpatrick, C. R., est revenu de Montréal où il était allé pour affaires professionnelles.

Le Dr Parke, junior, et madame Parke sont arrivés en ville hier.

M. Rhinelander et madame Rhinelander, de New-York, sont au Frontenac. Madame Rhinelander est la fille de l'hon. S. H. Blake.

La Banque du Peuple vient de remporter un succès important devant la Cour d'Appel.

Il s'agissait d'un montant de $50,000 réclamé par la Banque de MM. Bryant, Powis et Bryant de Londres.

Ces messieurs, poursuivis d'abord sur les garanties collatérales fournies par leur agent ici, réussirent à échapper à une condamnation en alléguant que leur agent n'avait pas le droit de transférer des valeurs de ses mandants.

La Banque institua une nouvelle action, basée cette fois sur les billets escomptés.

M. le juge Caron accorda les conclusions de l'action.

A son tour, la cour de Revision cassa le jugement de M. le juge Caron, et renvoya l'action.

C'est le jugement du juge Caron que la cour d'Appel vient de rétablir, en cassant le jugement de la cour de Revision.

Les journaux anglais de Montréal nous apprennent que l'on a fait de brillantes funérailles au meurtrier Morrison. Jamais, parait-il, on n'avait vu cortège aussi nombreux.

Un détail rendait la cérémonie plus intéressante.

C'était hier le 6e anniversaire du crime, alors que Morrison tuait d'une balle, à bout portant, l'huissier Warren qui l'informait qu'il était chargé d'un mandat d'amener contre lui.

Nous ne voulons pas troubler le délire de nos concitoyens anglais.

Mais devant ce spectacle, nous avons bien le droit de leur demander de cesser de reprocher aux Canadiens-français d'avoir manifesté de la pitié pour Riel qui lui, n'avait pas tué, mais avait été poussé avec les siens à la révolte par sept longues années de persécutions.

En étudiant avec soin le tableau des nominations de candidats à Ontario, on en arrive à la conclusion que le parti Meredith est déjà battu.

On remarquera en effet que les conservateurs n'ont pas de candidats à Prescott, Glengarry, Nipissing, South Renfrew, East Hastings, South Wellington, South Grey, South Bruce, East Kent, South Perth, South Oxford, North Brant, Haldimand, North Norfolk, Monck et Centre Bruce.

Dans ces 16 comtés la lutte se fait entre libéraux ou patrons libéraux.

Dans dix autres comtés, les conservateurs n'ont pas nommé de candidats mais se rallient aux Patrons ou à la P. P. A. contre les candidats libéraux :

South Brant, North Oxford, les deux divisions de Hamilton, East Middlesex, North Middlesex, Lincoln, East et West Lambton et West Huron.

Voici donc 26 comtés où les conservateurs n'ont pas de candidats.

De leur côté, les libéraux ne sont pas représentés dans quatre comtés seulement :

Carleton, East Toronto, Prince Edward et Dundas.

Nous détachons de l'*Evénement* ce qui suit :

LA PRESSE DE QUÉBEC

Sous le titre : " Un conseil," le *Monde*, de Montréal, dit ce qui suit :

" Notre correspondant québecois nous fait remarquer que plus ça va, plus on est porté à reléguer dans l'oubli, dans sa région, la presse française. Nous n'avons qu'un conseil à donner à nos confrères de Québec : organisez une solide conspiration de silence autour des coupables et vous les verrez s'étioler comme des plantes privées d'eau."

Ce qui nous parait avoir inspiré ces remarques, c'est que le comité chargé d'organiser le banquet en l'honneur du juge Casault n'aurait pas invité la presse.

Nous regrettons de différer complètement d'avis avec nos confrères sur ce point.

Non seulement, nous journalistes, nous ne devrions pas nous plaindre de n'être pas invités, mais nous ne devrions pas accepter une invitation à un bal ou à un diner de souscription.

Pourquoi, en effet, serions-nous invités ?

Pour faire un rapport de la fête ?

Mais c'est notre devoir de le faire et le public qui paie son abonnement à un journal a le droit d'exiger qu'on le renseigne sur tout ce qui se passe.

Pourquoi exigerions-nous alors des citoyens qui souscrivent à un bal ou à un banquet qu'ils paient en outre pour donner à boire et à manger aux journalistes ?

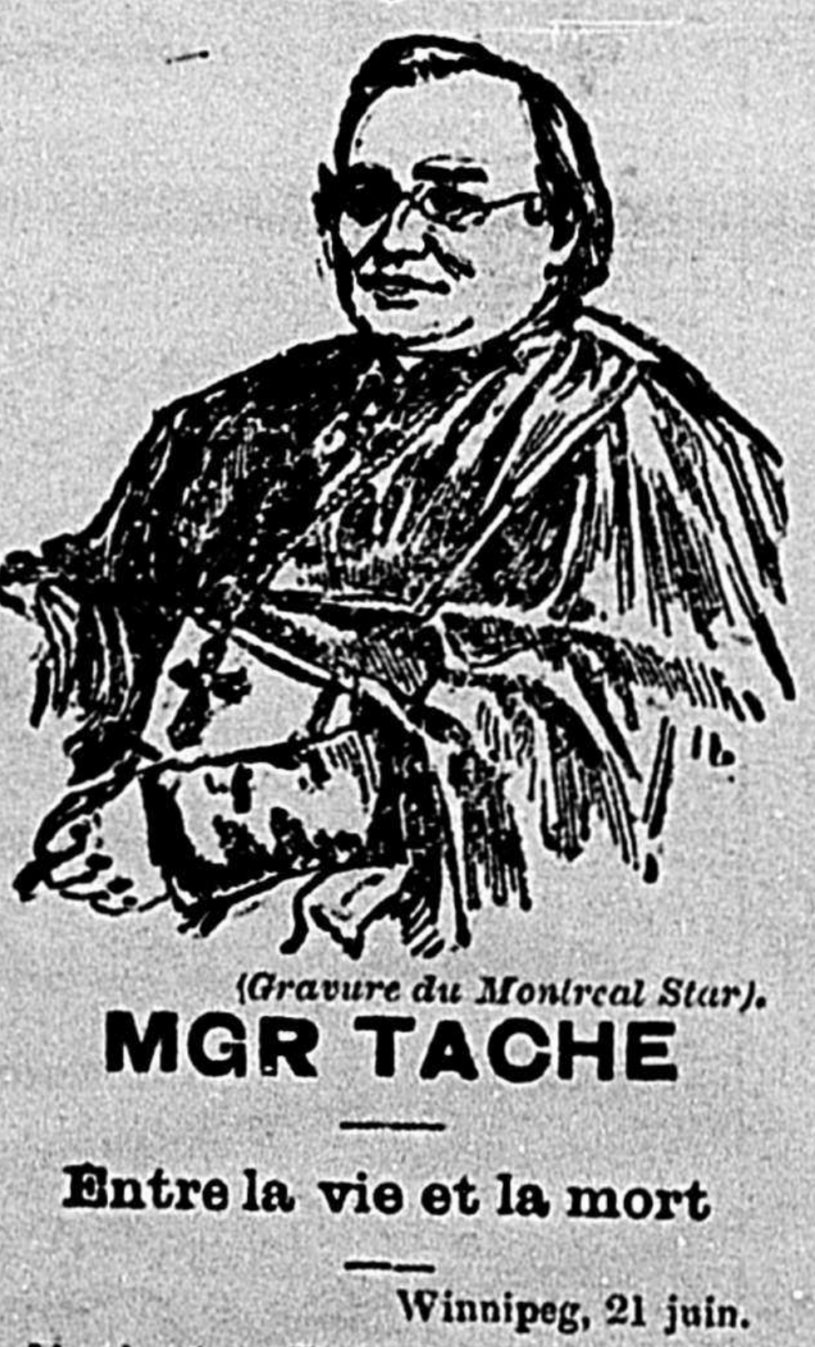

(Gravure du Montreal Star).

MGR TACHE

Entre la vie et la mort

Winnipeg, 21 juin.

L'archevêque Taché languit entre la vie et la mort. Hier soir, l'évêque Grandin, de Prince Albert, lui a administré les derniers sacrements. On ne croyait pas qu'il pourrait vivre jusqu'à ce matin. Les amis de Sa Grâce sont très inquiets et les médecins ne peuvent leur laisser entrevoir aucun espoir. Tout le clergé catholique du Manitoba a été mandé à St-Boniface. Dans l'après-midi, le malade avait encore sa connaissance, mais il était trop faible pour parler.

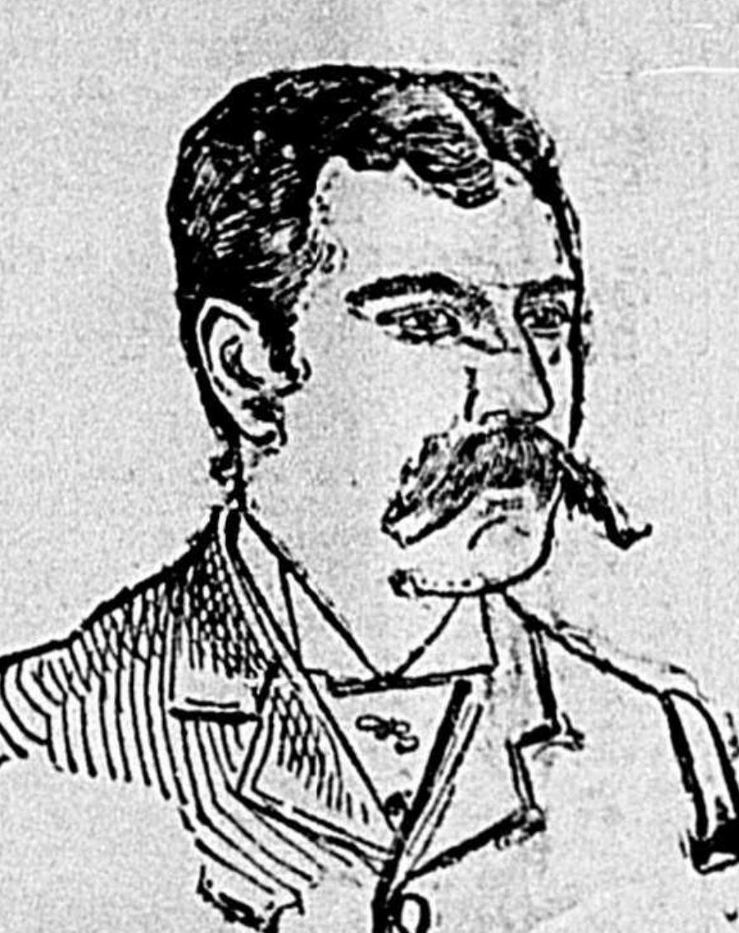

Hooper au pénitencier

Il sera connu à l'avenir sous le No 2910

SA TOILETTE DE FORÇAT

Plus de moustache cirée

St-Vincent de Paul, 21 juin.

John R. Hooper est arrivé au pénitencier de St-Vincent de Paul, vers trois heures hier après-midi. Le nouveau forçat a monté les degrés conduisant à la porte d'entrée qui devait, en se refermant le bannir de la société, pendant l'espace de 25 ans, avec beaucoup de sang-froid et en causant avec les personnes qui l'accompagnaient. Hooper a commencé à perdre contenance cependant, lorsqu'il a été placé dans la chaise du barbier de l'établissement, qui, à grands coups de rasoir, a fait tomber les poils soyeux de sa longue moustache noire. Les ciseaux du figaro ont accompli le reste de la transformation en faisant disparaître en entier son épaisse chevelure bouclée, peignée, avec tant de soin, depuis des années.

En descendant de la chaise, Hooper était méconnaissable. Le "dude" avait disparu pour faire place au forçat. Après le bain d'usage, le prisonnier a endossé l'habit, la casquette et les chaussures qu'il devra porter pendant de longues années à venir.

On ne semble pas croire qu'il obtiendra un nouveau procès. Il n'est pas encore décidé dans quel département Hooper sera placé. Comme tous les nouveaux arrivants, on lui assignera la tâche de faire le nettoyage d'un certain nombre de cellules.

Coïncidence assez curieuse, Hooper a été ramené à Saint-Vincent de Paul sur le même train à bord duquel il avait voyagé la nuit où sa femme est morte à Terrebonne. C'était aussi le conducteur Robitaille qui avait la direction du convoi. Pendant le trajet, voyant qu'il était le point de mire de tous les passagers, Hooper demanda la permission d'aller s'asseoir dans le char à bagages en avant. Le conducteur lui donna une réponse affirmative, mais il lui fit observer que ce char, portant le numéro 1714, était celui-là même dans lequel sa femme avait rendu le dernier soupir. Le prisonnier, en apprenant cela, pâlit affreusement et refusa de quitter son siège.

Hooper sera connu désormais sous le nom du numéro 2910.

Le testament du Pape

Aperçu de la prochaine encyclique

Rome, 21 juin.

Le Saint Père doit promulguer prochainement une encyclique qui sera son testament politique, et dont voici la substance.

Avant de quitter la terre, Léon XIII invite tous les hommes, sans distinction de races ou de latitudes, à entrer dans l'Eglise, et déplore les schismes passés qui ont aliéné tant de pays florissants à l'Eglise. Il s'adresse directement aux églises d'Orient et leur offre de maintenir leurs droits et privilèges si elles veulent redevenir catholiques romaines. Il s'adresse aussi aux protestants, leur faisant voir qu'ils n'ont ni règles fixes ni autorité, que nombre d'entre eux nient même la divinité du Christ, le caractère inspiré des Ecritures, et finissant par tomber dans le matérialisme et le naturalisme. Il leur cite comme modèles, les protestants éclairés qui sont déjà revenus au catholicisme et leur demande de suivre cet exemple.

L'encyclique engage aussi les catholiques à se soumettre sans réserve à l'autorité de l'Eglise dans les matières de son ressort. Elle condamne la franc-maçonnerie et adjure l'Italie et la France de secouer cette nouvelle forme du despotisme. Elle conclut par un chapitre sur la question sociale, où il est dit que la liberté et la démocratie sont compatibles avec l'autorité et ses détenteurs sous quelque forme de gouvernement que ce soit. Enfin, le Saint-Père conseille l'union religieuse pour empêcher que ce siècle ne se termine, comme le précédent, au milieu des orages.

M. Turcotte, M. PP., devant ses juges

LA PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ

Déposition de son associé M. Provost

Ottawa, 22 juin.

Je ne vous ai envoyé hier qu'un aperçu, une vue d'ensemble du témoignage de M. J. B. Provost, l'ex-associé du député Turcotte.

Un compte-rendu plus détaillé montrera à vos lecteurs jusqu'à quel point ce pauvre Turcotte est embêté.

M. Provost a d'abord donné lecture d'un document signé par M. Turcotte et ainsi conçu : " Je m'engage à payer à J. B. Provost $400 par année à partir du 1er janvier 1894, pourvu que le contrat soit accordé à M. Provost ; au cas contraire, je ne m'engage à payer que $300, à condition toutefois que nos affaires soient florissantes. " M. Provost dit que le contrat dont il est question est celui pour la fourniture

(*Suite à la deuxième page*)

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

REMEDE NATUREL POUR LES

Attaques d'Epilepsie, Mal caduc, Hysterie, Danse de St. Vite, Nervosité, Hypocondrie, Mélancolie, Inébriété, Insomnie, Etourdissement, Faiblesse du Cerveau et de la Moelle Epinière.

Ce remède agit directement sur les centres nerveux, calmant toute irritation et augmentant l'effusion et la force du fluide nerveux. Il est parfaitement inoffensif et ne laisse aucun effet désagréable.

GRATIS Un Livre Important sur les Maladies Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remède sans rien payer.

Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E.-U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.

A Vendre par les Droguistes à $1 la Bouteille ; 6 pour $5.

A vendre par LAROCHE & CIE, en face du bureau de Poste. à $1. la bouteille ; 6 bouteilles pour $5.

PARC DERY

Sous le patronage de la

Société St-Jean-Baptiste de Québec

Et à son profit

LE 25 JUIN 1894

UNE série de courses de chevaux, de bicycles et de courses à pied, devra attirer le public au populaire Parc Dery, Lundi, le 25 juin, dans l'après-midi, et jour de la célébration de la fête St-Jean-Baptiste. Le parc sera ouvert à 2 heures aux spectateurs et le prix d'entrée ne sera que de dix cents par tête.

Voici le programme des amusements :

Courses de chevaux

1o—Courses au trot entre quatre des meilleurs chevaux de Lévis, 1 mille, 2 dans 3. Conditions : 10% d'entrée, 5 p. c. en entrant et 5 p. c. retenu à chaque gagnant.

2o—Course au trot entre trois des meilleurs chevaux de Québec.

Courses en bicycles

1o—Course de 1 mille en bicycle (novices) ouverte à tous les bicyclistes amateurs de Québec et Lévis qui n'ont jamais gagné de prix. 3 prix de valeur pour les gagnants.

2o—Course de 1½ mille en bicycle, pour tous les amateurs de Québec et Lévis qui ne font pas partie d'aucun club de bicycles. 3 prix de valeur pour les heureux concurrents.

3o—Course de 1 mille (Handicap) en Safety, ouverte seulement aux membres du Club de Bicycles de Québec. 3 prix de valeur.

4o—Course en Bicycle, ½ mille, les bras croisés, par les amateurs. Prix attaché à la course.

Courses à pied

1o—Course de ½ mille, ouverte aux amateurs de Québec. 3 prix pour les meilleurs.

2o—Course de ¼ de mille ouverte aux hommes de la police municipale et aux hommes de la brigade du feu. 3 prix aux meilleurs.

ENTREES.—Ceux qui voudront prendre part aux courses de bicycles et courses à pied devront donner leur nom et prendre leur entrée à St-Roch, au Grand Union Clothing Co 124 rue St-Joseph, et au faubourg St-Jean, chez M. Dussault, tabaconiste, rue St-Jean. Les entrées seront closes samedi soir, le 23 juin.

Le soir du 25 juin, il y aura splendide feu d'artifice sur le terrain du Q. A. A. A., sous le patronage de la société St-Jean-Baptiste de Québec.

C. A. LACOMBE, président,
Com. d'Amusements.

21 juin—

Vente à

Bon Marche

DE MARCHANDISES D'ETE

A COMMENCER

LUNDI, LE 18 JUIN

NOUS avons décidé d'offrir ce qui nous reste de notre importation du printemps et d'été, aux réductions suivantes

MANTEAUX

Tout notre stock de Manteaux, Gilets et Collerettes est offert à une réduction de 20 à 40 par cent.

ROBES

Robes de toutes sortes pour Dames et Enfants, 20 à 40 par cent de réduction.

ETOFFES A ROBES

Costumes fantaisie, 20 par cent d'escompte. Etoffes à Robes unies, 10 par cent d'escompte. Un lot spécial d'Etoffes à Robes de 30c pour 15c.

INDIENNES et SATINES

Toutes nos Indiennes, Satinés, Zéphirs, Mousselinettes, 10 par cent d'escompte.

MODES

Chapeaux français et anglais, 20 à 40 par cent. Chapeaux pour jeunes enfants, 20 à 40 par cent.

Pour argent comptant seulement

GLOVER, FRY & CIE

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un ordre signé par moi-même.

NAPOLEON LACROIX, cordonnier,
19 j—3f. 104 rue Franklin, St-Sauveur

AVIS

Les personnes endettées envers la succession de feu Honoré Grenier, en son vivant cordonnier, sont priées de bien vouloir payer entre les mains du notaire soussigné qui est chargé de la collection de ces crédits.

19 j—1s. G. A. PARADIS, notaire
363 rue St-Jean

J. PATOINE

Tailleur

2e étage, No 250 rue St-Joseph, St-Roch

—Aussi—

Un splendide poste de commerce à louer et une salle de réunion

déc—1 an—2fs ps

EPONGES

Eponges pour voitures et pour bains

Depuis 4c en montant

Chez

J. E. Livernois

BICYCLES ! ! !

SEULS AGENTS

pour les célèbres bicycles

Humber, Colombia, Warwick

Gales & Gotham

PRIX : de $40.00 à $175.00

Toutes autres marques fournies au besoin.

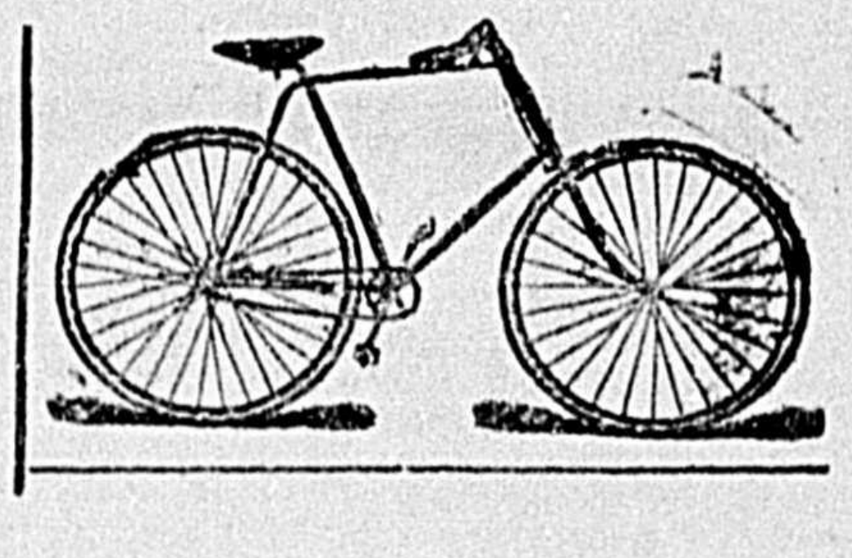

Engins de chasse et de peche, tentes, canots et fournitures de camp

COMPAGNIE CHINIC

Vin à la Créosote de Hetre du Dr Pourtier

Guérit la consomption, la toux et la bronchite aigüe

A vendre chez tous les pharmaciens. Dépôt principal chez

W. BRUNET & CIE
Pharmaciens
ST-ROCH, QUEBEC

ÉCONOMIE !

Les acheteurs soucieux d'économiser leur argent doivent nécessairement prendre connaissance de ce qui suit

800 échantillons de rideaux de point dans les plus nouveaux patrons

Broderie, lawn a carreau, rubans, bas de cachemire, chalis, indienne, cotonnade, flanellette, etc

Une magnifique ligne de soie nuancee et un grand job de rubans dans toutes les nuances

QU'ON SE LE DISE ET EN FOULE CHEZ

ROBITAILLE, FRERE & CIE

207 rue Saint-Joseph, Saint-Roch

Prenez le meilleur, le plus facile, le moins cher de tous

Tous les systèmes de médecine

M. le curé Kneipp vous enseigne le traitement le plus simple au monde et aussi le plus efficace.

Achetez chez **Allaire & Boulanger**, 116 rue St-Joseph, le volume " Ma Cure d'eau " et vous posséderez réellement la clef de la santé.

La même collection comprend aussi " Vivez ainsi ", " Comment il faut vivre ", " Soins à donner aux enfants ", " l'Almenach Kneipp."

Toujours au même endroit et seulement là que vous trouverez le toiles hygiéniques du curé Kneipp, de même que les médicaments nécessaires.

Ensuite, si vous voulez un habillement, fait dans les derniers goûts encore chez

ALLAIRE & BOULANGER
116 rue St-Joseph

Cols, cravates, chemises, parapluies et imperméables sans pareil dans le genre et le prix. N'oubliez pas.

GRAND SACRIFICE

Prenez liste des prix

PIANOS NEUFS

New Sohmer	$225	valant $400
R. S. William	$225	valant $400
Boston Piano Co	$250	valant $450
American Piano Co	$275	valant $475

HARMONIUMS

Cornwall, Thomas, Goderick, Rowe & Blatchford, depuis $50.00

PIANOS D'OCCASION

$25.00, $40.00, $50.00 et $75.00

Profitez du bon marché chez

Allaire

Coin des rues ST-JEAN ET ST-STANISLAS

Haute-Ville, Québec

COTTAGE A STE-ANNE

A vendre à Ste-Anne du Nord, à 1 mille au-dessus de l'Eglise, une maison élégante, à trois étages, avec galeries, sur solage en pierres, munie d'appareils pour eau et closet avec hangar, étable et dépendances.

Le tout complètement fini en peinture, avec trottoir jusqu'à l'église, et communication journalière avec Québec par les chars.

Conditions faciles. S'adresser à

JOS. RICHARD
Sainte-Anne.
L. LECLERC, notaire,
Québec

18 j—1m.

C. E. TASCHEREAU

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties

Par grosses ou petites sommes

No 119 RUE ST-PIERRE, Basse-Ville
QUEBEC

Téléphone 437.

1 fév—6 m q & h

Chance Exceptionnelle

Vente en liquidation de la librairie de feu

N. S. HARDY

—A l'ancien poste bien connu—

No 10, en face de l'église N.-Dame des Victoires

BASSE-VILLE

$50,000 POUR $25,000

Au clergé, aux collèges, aux communautés religieuses, aux syndics d'écoles et aux marchands d'en profiter.

Une visite est sollicitée

Vente sans réserve

J. A. LANGLAIS & Fils
Liquidateurs

8 m—6m.

F. A. MERCIER

NOTAIRE

105, Côte Lamontagne

Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

A vendre ou à échanger : La maison à 3 étages, étant le No 395 de la rue St-Jean, avec lot adjoint sur la rue Jupiter

20 mars—

DEMANDE D'INSTITUTRICES.—La municipalité de La Patrie, comté de Compton, demande des institutrices. S'adresser à CHS. F. X. PREVOST, Sec.-Trés.

2 avril—1an

des épiceries à la citadelle. Il a obtenu le contrat en 1884 au même prix qu'auparavant.

On ne peut trouver la réponse du gouvernement à la soumission de 1893.

On passe ensuite à la question d'association entre le témoin et l'accusé.

En 1892, la société Turcotte et Provost a été dissoute, et M. Turcotte a continué les affaires pendant un an avec M. Larose. M. Provost contracta alors société avec M. Larose et M. Turcotte continua seul.

En 1893, les provisions étaient fournies à la Citadelle par la maison Turcotte, Provost & Cie.

Plusieurs chèques donnés en 1893 par le département de la Milice en paiement de ces marchandises sont produits.

—Les chèques sont corrects, dit le témoin ; ils sont endossés par moi ou Larose.

—Je vois qu'ils sont tous payables à votre ordre, mais sont-ils tous endossés par vous ?

—Ou ils étaient tous endossés par M. Larose qui était autorisé à ce faire.

En réponse à une autre question, le témoin dit que les chèques étaient envoyés à la Banque des Marchands et déposés au crédit de M. Turcotte.

—Pourquoi ?

—Parce que je considérais qu'ils n'étaient pas ma propriété, mais en mon nom en vertu d'un arrangement censenti entre M. Turcotte et moi.

Le témoin ne peut dire quels ont été les profits en 1893.

On lit la soumission de 1892. Elle est écrite par M. Turcotte et signée par Turcotte et Provost. M. Larose était alors commis de la maison. Les marchandises ont été livrées. On produit une botte de chèques du département de la milice, subséquents à la date du 15 mars, à laquelle M. Turcotte a pris son siège. Le témoin les examine et dit qu'ils sont bien endossés par Turcotte et Provost ; quelques-uns sont endossés par M. Turcotte lui-même.

—Où allait l'argent ? demande M. Edgar.

—Dans les affaires de la maison, et M. Turcotte en recevait la moitié.

M. Provost dit qu'après la dissolution, M. Turcotte touchait tout l'argent ; lui-même ne recevait que les $400 convenus.

En 1893 et 1894, les chèques de la milice lui étaient apportés par un commis, il les endossait et les retournait à M. Turcotte.

—En 1894, vous aviez le contrat en votre nom. Pourquoi ne l'avez-vous pas rempli au lieu de M. Turcotte ? demande l'avocat de la poursuite, M. Langelier.

—A cause de l'arrangement fait avec lui, répond M. Provost.

On donne lecture de la lettre de M. Provost à l'*Evénement*.

M. Provost déclare qu'il ne l'a écrite que parce qu'on l'accusait d'être l'instigateur des poursuites contre M. Turcotte.

On décide de faire venir de Québec les actes de société et de dissolution, et le comité ajourne à mercredi.

PARLEMENT FEDERAL

Septième parlement.—Quatrième session

(63e Séance)

Ottawa, 21 juin.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

M. LEDUC demande si le gouvernement n'a pas reçu une demande de désaveu d'un acte de la Législature de Québec autorisant la ville et les municipalités de Nicolet à voter $8,000 pour l'érection d'une cathédrale à Nicolet ?

SIR JOHN répond qu'il a reçu une pétition à cet effet hier, mais n'a pas encore eu le temps de la prendre en considération.

M. BEAUSOLEIL demande les noms des cinq employés de la ferme expérimentale qui parlent le français ? Quelle est leur position ? Quel est leur salaire ?

L'HON. M. DALY dit que ce sont MM. J. A. Guignard, J. L. A. McMurray, G. Pelletier, P. N. LeRossignol et C. F. Whitley.

J. A. Guignard est correspondant français et remplit aussi la position d'assistant entomologiste et botaniste. Il a été nommé en avril 1892 et son salaire est de $600.

L. J. A. McMurray est assistant-correspondant français et sert de cicerone au visiteurs. Engagé en mai 1890 ; il reçoit un salaire de $600.

E. Pelletier est aussi assistant-correspondant français. Salaire $600.

P. H. LeRossignol est assistant-chimiste depuis avril 1893. Salaire $700.

C. F. Whitley est employé dans le bureau de la laiterie. Salaire $800.

On remarque que toutes ces nominations de subalternes Canadiens-français sont subséquentes aux articles de l'*Electeur* à ce sujet en 1891.

En l'absence du ministre des finances, le premier donne avis d'une résolution demandant l'autorisation de payer au gouvernement de la province de Québec le capital du subside pour la construction du chemin de fer du Nord, $1,440,000.

L'honorable M. LAURIER.—Je présume fort que ceci est le résultat d'une entente entre les deux gouvernements. Je suppose que c'est l'intention de l'honorable monsieur de soumettre à la Chambre toute la correspondance à ce sujet.

Sir JOHN promet de soumettre la correspondance demandée.

Sir John donne aussi avis d'une résolution autorisant le Dominion à payer aux provinces le capital du fonds des écoles communes.

Le Dr LANDERKIN propose de censurer la nomination de M. Herbert Handerson, un jeune homme de 18 ans, comme maître de poste de Georgetown, Ont. Henderson n'a pas encore pris possession du bureau, lequel est encore tenu par Miss Ellen Goodenow, qui occupait cette position durant la maladie de son père.

Sir ADOLPHE dit que M. Goodenow étant à l'asile depuis plusieurs mois, le gouvernement était libre de nommer qui bon lui semblait.

La motion du Dr Landerkin est perdue par 36 contre 83.

La Chambre discute jusqu'à six heures, et toute la veillée, les allocations du département de la Marine.

Ce qu'on dit de nos cadeaux

Ste Marie, Beauce, 19 juin.

Etant absent lorsque votre *montre-premium* m'est arrivée, je n'ai pu en accuser réception avant aujourd'hui. Mille remerciements pour votre beau cadeau.

P. A. GAGNON, ptre vicaire.

Lawrence, Mass, 2 juin.

Je viens de recevoir les quatre albums de l'Exposition de Chicago. C'est vraiment beau. Je ne sais comment vous en remercier. J'encourage ceux qui ne les ont pas encore à se hâter de les avoir.

CHAS. P. BEAULIEU,
43, Walter street.

Escanaba, Mich., 11 juin.

Je viens de recevoir le *People's Atlas*. J'en suis très content et étonné ; je ne m'attendais pas à avoir un si beau livre pour rien. Mille mercis.

LIBOIRE CLOUTIER.

St-Casimir, 12 juin 1894.

Je viens de recevoir l'*Atlas*, cadeau promis par l'*Electeur*. J'en suis très satifait, merci. Je vais travailler pour avoir de nouveaux abonnés à votre intéressant journal.

A. FOURNIER,
Cesrosier.

Lettre de Rome

Rome, 10 juin 1894.

S. Em. le cardinal Richard est arrivé ce matin à Rome, accompagné de son secrétaire, M. le chanoine Thomas. Le cardinal est descendu comme à l'ordinaire, à la maison de la procure de messieurs de Saint-Sulpice. Le cardinal séjournera à Rome pendant environ deux semaines.

Dans le courant de la semaine dernière on a tenu à Rome le congrès régional catholique de la province romaine. Le cercle artistique avait mis à la disposition des congréganistes tout son vaste et beau local, et l'infatigable cardinal Parocchi a accepté la présidence d'honneur, qui n'a pas été pour lui une sinécure.

Le cardinal, en effet, a assisté à toutes les séances générales et a dirigé la discussion, intervenant lui-même à propos, prononçant plusieurs discours remarquables et donnant le rapport sur les œuvres catholiques dans son diocèse d'Albano ; car, tout en régissant au nom du Saint-Père le diocèse de Rome, le cardinal Parocchi, étant de l'ordre des évêques, a comme diocèse propre celui d'Albano. On se demande, à juste titre, comment l'éminent prince de l'Eglise trouve assez de temps pour s'occuper de tout. Heureusement, le cardinal est de bonne santé, d'une activité plus que prodigieuse, il a un jugement et une mémoire extraordinaires, qui lui permettent de régler en peu de temps les affaires les plus compliquées.

C'est grâce seulement à ces qualités extraordinaires qu'on peut s'expliquer comment le cardinal suffit à tout. C'est ainsi qu'au sortir du congrès, où il avait parlé, nous avons vu le cardinal se rendre dans une église, présider une cérémonie et prêcher. Ce n'est là rien d'extraordinaire pour le cardinal Parocchi, dont toutes les minutes sont comptées par les devoirs de ses vastes administrations, et qui cependant trouve encore le temps de présider les œuvres, de donner audience, de parler en public et de tenir des conférences scientifiques très estimées.

Le congrès régional a été très suivi et on y a traité plusieurs questions importantes, qui ont cimenté la fraternité et l'union parmi les associations catholiques de la province. Ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont les comptes rendus statistiques sur les œuvres catholiques existant à Rome et dans la province romaine.

Ce matin, on voulait célébrer à Rome l'anniversaire de Giordano Bruno. La police a défendu tout cortège. Cependant, des députations ont été envoyées au monument qui trône au milieu des choux et des navets du marché de *Campo dei Fiori*. Les anticléricaux allaient déposer la couronne sur le monument, lorsque tout d'un coup une panique générale s'est emparée d'eux. Sauve qui peut ! Gare à la bombe ! On renverse les bottes de navets et les tas de salades et de légumes. La panique s'empare de tous. Au bout de quelques minutes on se demande pourquoi tant de désarroi.

Mais il y avait une bombe ! Oui, nous avons senti l'odeur de la poudre et vu la fumée. La bombe n'éclatait pas. Alors on s'est un peu rassuré. Les plus courageux se sont approchés avec précaution du monument et ont constaté que la bombe se réduisait aux proportions d'une boîte d'allumettes qui par hasard s'étaient enflammées. N'importe ! Nos anticléricaux avaient eu une belle peur, et surtout les porteurs de couronnes ont été lestes à filer.

On s'est de nouveau groupé autour du monument, et l'un des assistants qui devait parler n'a dit que deux mots, naturellement deux injures contre le Vatican ; mais il a ajouté aussitôt que le meilleur discours était le silence. Tout le monde fut du même avis, car après l'émotion éprouvée....

BERTRAND DE SAINT-GEORGES.

MARITIMES

Arrivées des steamers océaniques

Date	*Steamers*	*Arrivés à*	*Venant de*
21 juin	—Fuerst Bismarck	Queenstown	New-York

Tableau de la marée

Marée haute à Québec (Standard time) 1894

	Juin	A. M.	P. M.
Lundi	18	6 25	6 46
Mardi	19	7 05	7 33
Mercredi	20	7 41	8 00
Jeudi	21	8 18	8 36
Vendredi	22	8 54	9 11
Samedi	23	9 29	9 47
Dimanche	24	10 07	10 28

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.—Dernier quartier, mardi 26 juin, à 5 h. 3 a. m.

Service des Signaux

Québec, 21 juin 1894.

Pointe au Père—Vent sud-ouest. Descendant à 6 a m, str Lake Nepigon. Montant à 2 p m, str Miramichi.

Moisie—Brouillard dense et calme. Montant à 2 p m, str Lord Stanley.

Trinity Bay—Montant, une barque.

Low Point—Clair ; vent ouest. Montant strs Kentigern, Wandsworth et Lynton. Descendant à midi hier, str Astrion.

En route pour Québec

Asia, Evansen, Greenock, 18 juin.

En route pour Montréal

Avona (s), ——, Anvers, 19 juin
Escalona (s), Milne, Anvers, 17 juin
Labrador (s), McAuley, Liverpool, 21 juin
Numidian (s), MacNicol, Liverpool, 21 juin.

Arrivé de Montréal

Alcide (s), Davis, Bristol, 20 juin
Sapphire (s), Ellis, Bristol, 16 juin

Arrivé dans le port de Québec

21 juin—SS. Glenlivet, Chase, Sydney, Carbray, Routh & Co, pour Trois-Rivières, charbon.
——Turrett Age, Danielson, Sydney, pour Montréal, charbon.
Goélette Georgiana, Talbot, Gaspé.

En chargement

21 juin—Alku, 790, Limerick, Price Bros & Co, Québec.

Acquittés

21 juin—Barke Furu, Larsen, Newry, Price Bros & Co.
——Lady Gladys, Morthensen, Dublin, King Bros.
——Argentina, Neilsen, Ayr, Dobell, Beckett & Co
Bateau de canal E. P. Heustis, Bouchard Cohoes, A. K. Hansen & Co
Goélette Ste Anne de Beaumont, Potvin, Pabos, King Bros.

Pour 10 cents

Une brochure illustrée, *Le cataclysme de la rivière Ste-Anne.*—Envoyez 10 cents à l'*Electeur* pour 1 exemplaire. Prix spécial pour agents et marchands. Joli cadeau à distribuer aux pratiques.

UN CHAR
—DE—
PIANOS

—oooo x oooo—

Nous venons de recevoir le plus grand envoi de pianos qui ait jamais été expédié à Québec. Il a fallu tout un char pour transporter ce considérable envoi à destination. Ce grand choix de pianos ayant été acheté dans des circonstances particulièrement avantageuses nous permet de les vendre à une réduction de 25 à 50 p. c., au dessous de leur valeur réelle.

Prière de venir examiner ces superbes pianos et constater les prix de circonstances et nos conditions faciles de paiement

BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

CITE DE QUEBEC

Assemblee Publique

—A—

L'HOTEL-DE-VILLE

REQUISITION

—A—

SON HONNEUR LE MAIRE

Nous soussignés, citoyens de Québec, vous prions respectueusement de vouloir bien convoquer sous le plus court délai possible une Assemblée Publique pour prendre en considération la visite prochaine des délégués de la Conférence Impériale et Coloniale d'Ottawa à Québec.

Québec, 18 juin 1894.

Signé.—J. Frémont, Cyr. Duquet, P. Murphy, Chs J. Dunn, John Donnelly, Sharples Brothers, J. C. More, H. G. Joly e Lotbinière, C. Bell Forsyth, Herbert M. Price, Walter J. Ray, F. Pennée, W. elby Desbarats, G. R. White, Frank Carell, Eric Dorion, Albert Malouin, Arthur vanturel.

Pour me rendre au désir exprimé dans la requête ci-haut, je convoque les citoyens de Québec en Assemblée Publique, à l'Hôtel-de-ville, samedi le vingt-trois juin courant, à 4 heures de l'après-midi pour les fins mentionnées dans la dite Réquisition.

S. N. PARENT
Maire de Québec

Par ordre
H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Cité.

CITE DE QUEBEC

Assemblee Publique

—A—

L'HOTEL-DE-VILLE

REQUISITION

—A—

SON HONNEUR LE MAIRE

Nous soussignés, citoyens de Québec, vous prions respectueusement de vouloir bien convoquer sous le plus court délai possible une Assemblée Publique afin de déterminer les moyens les plus rationnels et les plus expéditifs à prendre pour hâter le travail d'organisation de l'Exposition qui doit avoir lieu en septembre prochain, et d'assurer le succès de cette Exposition.

Québec, 18 juin 1894

Signé.—T. Ledroit, Glover, Fry & Co, S. J. Shaw & Co, A. Lavigne, J. E. Livernois, Pruneau & Kirouac, Gustave Gagnon, Wm. Vincent, P. E. Poulin & Cie, James Kane, Bernard, Fils & Cie, Geo. T. Philipps, R. P. Boisseau, J. A. Mailloux, E. Vincent, N. Dussault, J. W. Walsh, Côté & Faguy, H. Edmond Casgrain, B. Leonard, E. Dion, Louis N. Allaire, J. Emile Caron, H. E. Lavigueur, Alfred Hutchison, Octave Matte, F. Berlinguet, T. Béland, Ovide Picard, A. Grenier, N. Garneau & Cie, Cyr. Duquet, A. J. Caron, P. Mathie, F. X. Garant, O. O. Simard, Timolaüs Beaulieu.

Pour me rendre au désir exprimé dans la réquisition ci haut, je convoque les citoyens de Québec en Assemblée Publique, à l'Hôtel-de-Ville, mardi, le 26e jour de juin courant, à 3 heures de l'après-midi pour les fins mentionnées dans la dite Réquisition.

S. N. PARENT,
Maire de Québec.

Par ordre
H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Cité.

Cité de Québec

Bureau du Greffier de la Cité

Election d'un échevin pour le quartier St-Pierre

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 20 juin 1894

Avis public est par le présent donné que conformément aux disposition de l'acte 51 et 52 Vict., chap. 78, la nomination des candidats pour la charge d'échevin pour le quartier St-Pierre de la cité de Québec, devenue vacante par le jugement de la Cour Supérieure déclarant nulle l'élection de Martin Foley, junior, écr., a eu lieu aujourd'hui le vingtième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze au bureau du Greffier de la cité, à l'Hôtel de Ville, en cette cité, entre midi et quatre heures de l'après-midi, et que les personnes ci-dessous mentionnées ont été nommées et désignées comme candidats dans des réquisitions par écrit et signées par six ou plus des électeurs dûment qualifiés, et déposées dans le dit bureau du Greffier de la cité les jour et an susdits, et entre les heures ci-mentionnées, c'est à savoir :

Martin Foley, junior, marchand-tailleur, et George Madden, marchand.

Je donne de plus avis que la votation pour le dit quartier St-Pierre aura lieu dans le dit quartier, dans des bureaux de votation qui seront désignés et fixés dans une proclamation subséquente, et de plus, conformément à la loi, je fixe et détermine mercredi prochain, le vingt-septième jour de juin courant, pour le jour de votation dans le dit quartier, entre neuf heures du matin et cinq heures de l'après-midi, dans les dits bureaux de votation.

H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la cité.

DEMANDE D'INSTITUTRICES. — La municipalité de La Patrie, comté de Compton, demande des institutrices. S'adresser à CHS. F. X. PREVOST, Sec.-Trés.
2 avril.—1mo

CITE DE QUEBEC

Election municipale

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 21 juin 1894.

Avis public est par le présent donné que la votation pour l'élection d'un échevin pour le quartier St-Pierre aura lieu mercredi le 27e jour de juin courant (1894) dans les bureaux de votation suivants, savoir :

No 1 Electeurs de A. à G.—Wm. Savard, 36 rue Notre-Dame.
No 2 Electeurs de G. à N.—Wm McKibbin, 11 St-Jacques.
No 4 Electeurs de U. à Z.—Edwin Fraser, 1 rue St-Thomas.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Soumissions pour hydrants

Québec, 18 juin 1894

Avis public est par le present donné que des soumissions cachetées et adressées au soussigné seront reçues d'hui à mardi, le 26 juin à 4 h. p. m., pour borne-fontaines suivant modèle qui peut être vu à la boutique de l'aqueduc au Palais.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau.

La Cité ne s'engage point d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à la Cité.

JER. GALLAGHER
Gérant de l'Aqueduc

SOUMISSIONS

—POUR—

Débentures de la Cité de Québec

Des **soumissions** seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à

quatre heures p. m.,

lundi, le deux juillet prochain,

pour l'achat de tout ou partis de

$361,000

de débentures de la cité de Québec. Ces débentures portent 4½ p. c. d'intérêt, payables tous les six mois les premiers jours de janvier et de juillet et sont rachetables dans vingt-cinq ans.

Bureau du Trésorier de la cité }
Hôtel de ville }
Québec, 2 juin 1894 }

C. J. L. LAFRANCE
Trésorier de la Cité

CITE DE QUEBEC

Bureau de l'Aqueduc

HOTEL-DE-VILLE

Soumissions pour Tranchéiage et pour charroyage de tuyaux

Québec, 17 juin 1894

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées, endossées, "soumissions pour Tranchéiage," et adressées au soussigné, seront reçues d'hui à mardi, le 26 courant, à 4 h. p.m., pour l'excavation, etc., nécessaire pour faire les connections nécessaires des vieux tuyaux des deux côtés de la rivière avec le tuyau de 18" maintenant posé dans le Pont de la Rivière des Mères, d'après les devis que l'on peut voir à ce bureau.

Aussi des soumissions pour charroyage des tuyaux de 18" pour la connection au pont de la Rivière des Mères.

Chaque soumission renfermera un reçu du Trésorier de la Cité pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission, et cette somme sera confisquée à qui refuserait de signer le contrat et retenue jusqu'à échéance du contrat.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et et portera les signatures de deux personnes solvables acceptables par la corporation.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à la Cité.

JER. GALLAGHER
Gérant de l'aqueduc.

CITE DE QUEBEC

HOTEL DE VILLE

Québec, 26 mai 1894.

A une séance spéciale du Conseil de la cité de Québec, tenue le 25 mai courant (1894), le règlement suivant a été lu une première fois, savoir :

Règlement No 326.

(Rédigé en langue française)

CITÉ DE QUÉBEC }
District de Québec. }

RÈGLEMENT

Pour ordonner le prolongement de la rue Charlevoix.

Il est ordonné et statué par le dit Conseil, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit :

1. La lisière de terrain située entre les rues Charlevoix et Hamel, contenant environ trois cent vingt pieds de long sur environ vingt-six pieds de large, désignée par le No 3035-9 au cadastre officiel pour le quartier du Palais de la cité de Québec, est déclarée faire maintenant partie de la dite rue Charlevoix, comme prolongement d'icelle jusqu'à la dite rue Hamel, laquelle dite lisière appartient déjà à la dite cité.

8 juin 1894.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'en vertu de la 30ème section de l'acte 29 Vict., chap. 57, tel qu'amendé par la section 11 de l'acte 31 Vict., chap. 33 et la section 3 de l'acte 39 Vict., ch. 51, le règlement cidessus sera lu une seconde fois et passé vendredi le vingt-deuxième jour de jui courant (1894.)

H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Ci é

1ère publication 18 juin 1894

PACIFIQUE CANADIEN

A partir du 18 Juin 1894, les trains circuleront comme suit :

TROIS TRAINS

LAISSERONT LA GARE DU PALAIS QUEBEC

Tous les jours (dimanche excepté)
A 9 a.m., 2.50 p. m., et 10.30 p.m.
(Dimanche à 1.15 p.m.)

Pour Montréal et tous les endroits au sud et à l'ouest

L'Exposition agricole et industrielle de Winnipeg aura lieu du 23 au 28 juillet inclusivement, et le 17 juillet a été fixé pour excursion afin de permettre aux excursionnistes d'y assister

Pour billets, chars parloir et dortoir et autres informations, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers

Bureau des billets à Québec
Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et
Station du Palais
Téléphone 94.

Eponges, 4c chez Livernois.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT

DE LONDON ONT.

Le breuvage le plus salutaire pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif

——ooo——

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada.

Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

Neuf médailles et onze diplômes obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales

Saveur originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont fait spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

N. Y. MONTREUIL
Seul agent
277, 279 rue Saint-Paul Quebec
Téléphone 545

23 a—2m.Q. H

LABATT'S
INDIA PALE ALE
John Labatt
LONDON, CANADA
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PARIS

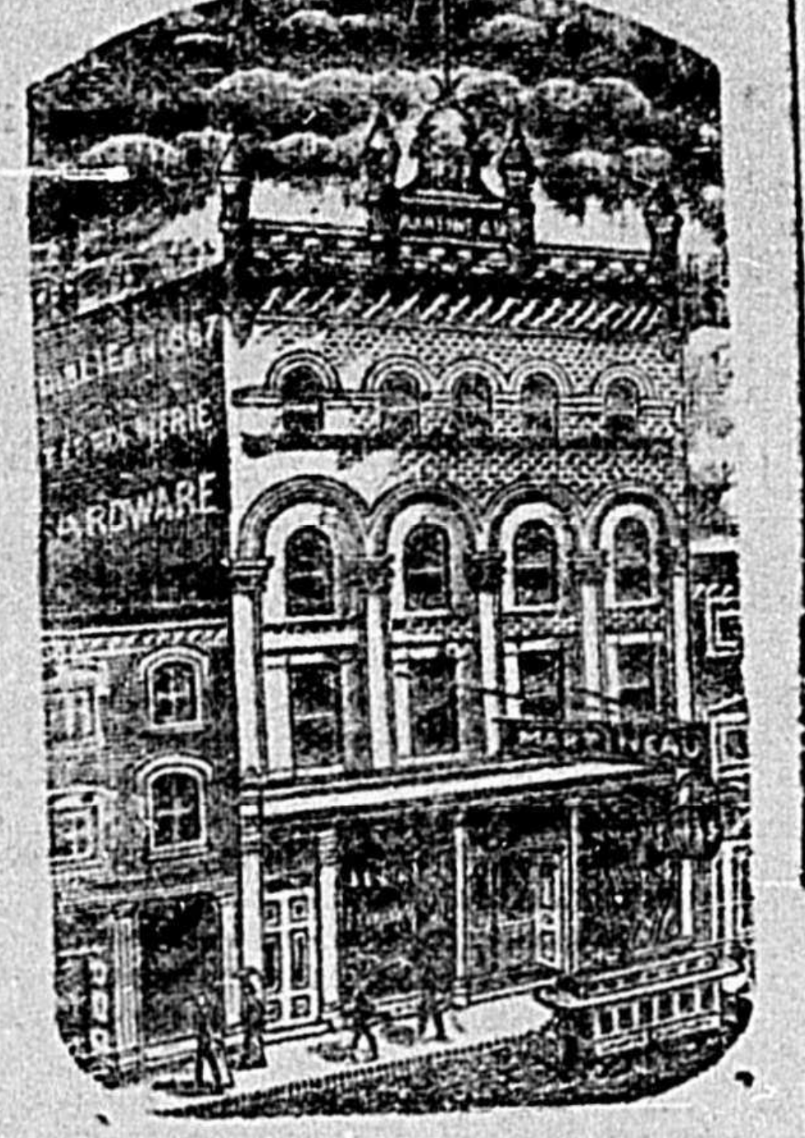

Maison Martineau

Nous avons reçu un grand assortiment de glacières que nous vendrons à très bon marché.

— AUSSI —

Perches de lignes et tout ce qui concerne cette branche

MALADIES DES YEUX
DR W. BEAUPRE
OCULISTE
58, RUE ST-LOUIS, QUEBEC.
De l'université et des hôpitaux de Paris et New-York
HEURES DE BUREAU : 9 heures [illegible]

Heures de bureau - 8 h. a.m., à 9 h. p. m.
A.A. LANTIER, DENTISTE
69 Rue St-Jean, Québec
TELEPHONE { Bureau 1024 / Résidence 421
On administre le gaz végétal
1 oct.—1an.

JOS. HAMEL & CIE
No 62
COTE de la MONTAGNE
Nouveaux tapis, prélarts, rideaux, pôles portières, garnitures de toutes sortes, etc.

JOS. HAMEL & CIE
No 58
RUE SOUS-LE-FORT
Meubles de salons, salles à dîner, chambres à coucher, bibliothèques, valises, portemanteaux, parapluies, etc.

AUSSI
Un superbe choix de tweeds écossais, anglais et canadiens, serges, étoffes à pardessus, chemises, faux-cols, manchettes, etc., etc.

Tailleur de première classe attaché à l'établissement.
28 avril—2 m

SEL ! ! SEL !
oooo x oooo
En déchargement, steamer *Courant*, et attendu par divers autres vaisseaux
Gros Sel de Liverpool
Sel fin (Franklin factory filled)
de qualité supérieur pour le
BEURRE et le FROMAGE
Livrable à flot, à bord des chars ou en magasin
Verret, Stewart & Cie
14 m. au 1 a. Quai des Indes

COMPAGNIE
—DES—
MOULINS A PAPIER
DE MONTREAL
(Moulins à Papier du St-Laurent)
Manufacture et vente de
Papier à Livres,
Papier Teinté,
PAPIER No 3 A JOURNAUX,
PAPIER COLORE POUR AFFICHES
Papier manille blanchi et écru,
Papier brun d'emballage de paille,
Papiers spéciaux sur commande. Prix spéciaux pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir aux journaux par contrat. Demandez les échantillons et les prix avant de donner vos commandes.
BUREAUX ET MAGASINS
584 a 588, rue Craig,
MONTREAL
Téléphone No 2696 Boite P. O. 1133
13 nov. 1893—1an

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS
CHAPEAUX
DE
Tous les meilleurs manufacturiers
JUSTEMENT RECUS
A Bas Prix
— AUSSI —
IMPERMEABLES EN TWEEDS GARANTIS POUR DAMES ET MESSIEURS
ESCOMPTE SPECIAL SUR COMPTAN
C. R. RENFREW & CO
37, rue Buade, Haute Ville, Québec

ANNONCE IMPORTANTE DE F. SIMARD

NOUVEAUTES NOUVEAUTES

Voyez le magnifique assortiment que nous exposons dans le moment :

Nouvelles étoffes à Robes, Nouvelles soies noires, Nouvelles soies moirées,
Nouvelles mousselines de fantaisies, Nouvelles indiennes, Nouvelles soies nuancées,
Nouveaux crépons brochés,
Nouveaux zéphirs de couleurs, Nouvelles soies carreautées,
Nouvelles soies pointillées, Nouvelles dentelles,
Nouveaux Guillaumes carreautés Nouvelles garnitures.

Notre importation est des plus varié en TWEEDS ECOSSAIS ET ANGLAIS.
AUSSI : Un grand choix de COLLETS ET CRAVATES.

Téléphone 145 Un seul prix
F. SIMARD 137 RUE SAINT-JOSEPH

DEMANGEAISON DE LA PEAU
EN TROIS APPLICATIONS
LA POMMADE SOLARI
Guérit les démangeaisons de la peau, même les plus accentuées
En vente partout. Prix 50c la boite. Dépôt général à la
PHARMACIE LARUE
Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch, Québec
13 sept.—1an 3f.p.s.

Ne courez aucun risque

Procurez-vous un article renommé et vous serez du bon côté. Quand le plus vieux d'entre-nous était jeune et longtemps avant que plusieurs d'entre-nous fussent nés, la réputation des Allumettes EDDY était faite. Elles l'ont conservée et même agrandie depuis.

ALLUMETTES
TELEGRAPHE,
TELEPHONE,
PARLOR

STOCK DE
P. E. VENNER
Transporté au No 204 rue St-Jean, ancien poste de Letellier & Généreux, vendu pour le bénéfice des créanciers à raison de
45 cents DANS LA PIASTRE
Le stock comprend un assortiment de marchadises sèches générales. La vente commencera MERCREDI le 9 MAI
Venez en foule profiter du bon marché
G. M. FORTIER & CIE

PRIX INOUIS ! ! !
Vu la rareté de l'argent
AU PUBLIC EN GENERAL
Voulez-vous profiter d'une réduction de prix inouï jusqu'à présent ?
AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE
Voulez-vous profiter d'un escompte variant de 15 à 25% sur les prix ordinaires ?
Venez-tous à la
Pharmacie Hamel
43 rue Saint-Joseph,
23 m.—St. Q. H.

Grande Reduction
50 P. C. 20 P. C.
10 P. C.
Vu le stock considérable que j'ai en magasin, j'ai décidé d'offrir 50 p. c. ou 20 p. c. sur une grande partie de marchandises, et 10 p. c. sur tout le stock non manufacturé par moi.
Pour argent comptant seulement !
J GILBERT.
CORDONNIER
320 RUE SAINT-JEAN
2 j—1m. Téléphone 375

ARGENT A PRETER
$25,000.00 à prêter sur immeubles
Hypothèques & débentures
S'adresser à
C. A. LAFRANCE, notaire,
Bureau 75 rue St-Pierre
(Bâtisse de la Banque Nationale)
8 j—1m. Résidence 411 rue St-Jean.

Liniment Minard est le meilleur.

VENEZ VISITER
—NOS—
NOUVEAUX MAGASINS
—AU—
Nos 273 & 275 rue Saint-Paul
Nous y gardons le plus beau choix de voitures d'été que vous puissiez voir.
75 patrons différents :— Expresses, Buggies, Phaetons, Surries, Cabriolets, Victoria, Gladstones, Aberdeens, Lexingtons, Wagonnettes, Charrettes couvertes et couvertes, Sulkies de course et de chemin, etc., etc.

Aussi instruments aratoires de toutes sortes, Wagons et Harnais de ferme, Harnais pour Buggies, etc., etc. Le seul magasin où vous trouvez un assortiment complet.
LATIMER & LEGARE
273 et 275 rue St-Paul
ou 24 rue Saint-Vallier.

LAVIGUEUR & HUTCHISON
PIANOS & ORGUES
141 RUE SAINT-JEAN HAUTE-VILLE
ooo x ooo
Seuls agents à Québec des célèbres Pianos
Mendelson Piano Co Toronto
Reimers Piano Co Toronto
Berlin Piano & Organs Co Berlin
GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS KRANICH & BACH
Nous avons constamment en mains des *Pianos d'occasion* dans tous les prix et des conditions de paiement facile.
Vieux instruments prix en échange
Accords et réparations exécutés promptement
TELEPHONE 591

A LOUER
La résidence du juge Andrews sur le chemin de la Petite Rivière, à moins d'un mille du Terminus des chars urbains. 14 chambres, drainage parfait, eau dans la cuisine, glacière etc. Bon trottoir jusqu'à la maison.
S'adresser sur les lieux entre 2 et 4 heures, ou à MEREDITH & COUTURE, notaires, 16 rue Dalhousie, Québec.
Nouvelle bâtisse de la Compagnie Richelieu.
16 juin—1a.

Feuilleton de L'ELECTEUR

9

Mlle de CLERMONT

—Le chef d'oeuvre de—

Mme de Genlis

Mais elle devait ressentir un chagrin nouveau, plus accablant qu'aucun autre. M. de Melun n'avait jamais eu la rougeole ; on sait avec quelle facilité cette maladie se communique. M. de Melun revint de Versailles avec la fièvre; il fut obligé de se mettre au lit, et le médecin qu'il envoya chercher lui déclara qu'il avait la rougeole. Devant avoir une maladie, c'était celle qu'il eût choisie de préférence à tout autre ; elle lui venait des soins qu'il avait rendus à Mlle de Clermont- Mais ! l'inquiétude affreuse de cette dernière fut extrême ; elle trouva une grande consolation à la montrer sans contrainte. C'était en veillant près d'elle que M. de Melun avait pris cette maladie : ainsi elle pouvait avouer le vif intérêt qu'elle y prenait, et il est si doux d'avoir un prétexte qui puisse autoriser à laisser voir publiquement une sensibilité qu'on a toujours été forcé de dissimuler !

Cependant la maladie de M. de Melun ne fut ni dangereuse ni longue, mais sa convalescence donna de vives inquiétudes ; une toux opiniâtre fit craindre pour sa poitrine, qui parut sérieusement attaquée. Mlle de Clermont consulta sur l'état de de M. de Melun, son médecin, qui déclara que le malade ne pourrait se rétablir qu'en passant l'hiver dans les provinces méridionales. Aussitôt Mlle de Clermont écrivit à M. de Melun pour exiger positivement qu'il partit sans délai ; on était aux derniers jours de l'automne. L'état où était M. de Melun lui fournit un excellent prétexte de renoncer à l'ambassade d'Angleterre. Il partit pour le Languedoc, il passa tout l'hiver, il rétablit parfaitement sa santé et revint à Paris sur la fin du mois de mai, au moment où M. le Duc et Mlle de Clermont partaient pour Chantilly ; M. de Melun fut du voyage. Avec quelle joie Mlle de Clermont se retrouva à Chantilly avec M. de Melun ! Après deux ans d'un amour combattu, d'un amour éprouvé par le temps et par des sacrifices mutuels !... Quel plaisir de revoir ensemble les lieux chéris où cet amour avait pris naissance ! cette vaste forêt, ces îles délicieuses, ce beau canal, ce palais, ce cabinet consacré à la lecture ! Quel bonheur de retrouver, à chaque pas, des souvenirs d'autant plus doux que nul remords n'en pouvait corrompre le charme... Telle était, du moins, la situation de Mlle de Clermont ; M. de Melun, moins heureux et plus agité, ne sentait que trop qu'il était entièrement subjugué, et que dé.ormais l'amour seul disposerait de sa distinée. Il n'osait jeter les yeux sur l'avenir ; mais il est si facile de n'y point penser lorsqu'on est enivré du présent !...

Mlle de Clermont avait établi dans la laiterie de Chantilly la jeune Claudine, cette paysanne dotée et mariée par elle à l'un de ses valets de pied. Afin de ne point séparer le mari et la femme, on avait fait le valet de pied garçon d'appartement du château. Une chaumière élégante, bâtie nouvellement à côté de la laiterie, servait de logement à cet heureux ménage. Mlle de Clermont allait presque tous les jours déjeuner dans la laiterie ; elle y rencontrait toujours Claudine, qui l'amusait par sa simplicité: car les princes trouvent un charme particulier dans la naïveté, apparamment parce que rien n'est plus rare à la cour ; c'est pourquoi tous les princes, en général, aiment les enfants, et ce fut peut-être par un sentiment semblable qu'ils eurent jadis des fous. Il faut convenir que près d'eux l'ingénuité ne saurait être constante sans un peu de folie.

Cependant on commença à remarquer les sentiments que Mlle de Clermont, depuis sa maladie, laissait trop éclater ; les faiblesses des princes ne déplaisent point aux courtisans, et, à moins de quelque intérêt, l'amant d'une princesse ne cause point d'ombrage ; du moins, loin de chercher à lui nuire, chacun paraît se réunir pour en dire du bien et pour le faire valoir. Les courtisans sont jaloux de l'amitié, ils ne sont point de l'amour ; ils savent qu'à la cour on peut facilement perdre un ami ; mais qu'en aucun lieu du monde, tant que la passion dure, on ne saurait avec succès calomnier un amant et une maîtresse qui ne sont point absents. M. de Melun se fit rechercher de tout ce qui entourait Mlle de Clermont. Cette dernière entendit répéter continuellement l'éloge de M. de Melun ; des critiques ne lui auraient pas fait la moindre impression ; mais ces louanges, qui la flattaient si sensiblement, exaltaient encore son amour ; elle n'y voyait aucun artifice, elle les trouvait si fondées, et il lui était si doux de les croire sincères !...

M. de Melun, s'apercevant que son secret n'échappait plus à l'œil perçant de la curiosité, reprit dans sa conduite toute sa première circonspection ; mais, comme la parfaite intelligence établit seule entre les amants une prudence mutuelle, la réserve de M. de Melun ne servit qu'à faire mieux paraître les sentiments de Mlle de Clermont; quand il s'éloignait, elle le cherchait, le rappelait, et M. de Melun, n'ayant ni la force ni la volonté de fuir encore de Chantilly, se persuada que, pour la réputation de Mlle de Clermont, il était nécessaire qu'il lui parlât en particulier, qu'il convint avec elle d'un plan de conduite... Il était poursuivi depuis longtemps du désir d'obtenir un rendez-vous secret ; il fut heureux de trouver et de saisir un prétexte de le demander. Ne pouvant dire à Mlle de Clermont que quelques mots à la dérobée, et toujours en face de témoins, forcé même alors de composer son visage et de ne parler à celle qu'il adorait qu'avec la froide expression du respect et de la serénité, il aurait donné la moitié de sa vie pour s'entretenir avec elle une heure sans contrainte.

La proposition du rendez-vous troubla Mlle de Clermont, sans l'effrayer : elle avait pour M. de Melun autant de vénération que d'amour. Après beaucoup de réflexions, elle se décida à mettre la jeune laitière dans sa confidence et à voir un matin M. de Melun dans la chaumière de Claudine. On attendit que M. le Duc fit une course à Versailles, et alors Mlle Clermont, se levant avec le jour, sortit de son appartement sans être aperçue, se rendit à la chaumière, et y trouva M. de Melun. Lorsqu'ils furent tête à tête, M. de Melun se jeta aux pieds de Mlle de Clermont, et lui exprima ses sentiments avec toute la véhémence que peut inspirer une passion violente, combattue et concentrée au fond de l'âme depuis plus de deux ans. Ses transports étonnèrent Mlle de Clermont, et lui causèrent une sorte de timidité qui se peignit sur son visage. Ce mouvement n'échappa point à M. de Melun ; il était à ses genoux, il tenait ses deux mains dans les siennes. Tout à coup il se releva, et, se jetant sur une chaise, à quelques pas d'elle :

—Oui, dit-il d'une voix étouffée, vous avez raison de me craindre, je ne suis plus à moi-même... je ne suis plus digne de votre confiance... fuyez-moi...

En disant ces paroles, quelques larmes s'échappèrent de ses yeux, et il se couvrit le visage avec son mouchoir.

—Non, non, reprit Mlle de Clermont, je ne fuirai point celui que je puis aimer sans crime, sans réserve et sans remords, s'il ose braver, ainsi que moi, les plus odieux préjugés.

A ces mots, le duc regarda Mlle de Clermont avec surprise et saisissement.

—J'ai vingt-deux ans, poursuivit-elle ; les acteurs de mes jours n'existent plus ; l'âge et le rang de mon frère ne lui donnent sur moi qu'une autorité de convention ; la nature m'a faite son égal... je puis disposer de moi-même.

—Grand Dieu ! s'écria le duc, que me faites-vous entrevoir ?

—Eh quoi ! ferais-je donc une chose si extraordinaire ? Mlle de Montpensier n'épousa-t-elle pas le duc de Lauzun ?

—Que dites-vous ? ô ciel !

Le plus fier de nos rois n'approuva-t-il pas d'abord cette union ? Ensuite, une intrigue de cour lui fit révoquer ce consentement ; mais il l'avait donné. Votre naissance n'est point inférieur à celle du duc de Lauzon. Mlle de Montpensier ne fut blâmée de personne, il ne lui manqua, pour paraître intéressante à tous les yeux, que d'être jeune, et surtout d'être aimée.

(*A suivre*)

Assurez votre propriété dans la
COMPAGNIE D'ASSURANCE **PHŒNIX**
DE HARTFORD
J. G. BRUNEAU, *Agent à Québec*
Bureau : 63, rue St-Pierre, Basse-Ville
Téléphone 314
[illegible]

Eponges, 4c chez Livernois.

La Societe des Arts
DU CANADA
(A RESPONSABILITE LIMITÉE)

CAPITAL-ACTIONS : $100,000

Société établie dans le but de répandre le goût des ARTS, d'aider et d'encourager les ARTISTES

Incorporée par lettres patentes du gouvernement du Canada le 27 février 1893.

GALERIES DE PEINTURES
Nos 1666 et 1668, rue Notre-Dame, Montréal.

L'une des plus riches Galeries de tableaux du Canada

Admission gratis
De 10 A. M., à 4 P. M.

Tous les tableaux sont des originaux. Ils sont pour la plupart de l'école française, la première école moderne.

Cette société compte parmi ses membres des artistes très célèbres, tels que FRANCAIS, ROCHEGROSSE, AUBLET, BARAU, PEZANT, PETITJEAN, MARIUS ROY, SHERRER, SAUZAY, et une foule d'autres.

Vente de tableaux à des conditions faciles. Prochaine DISTRIBUTION de tableaux entre les membres de la société et les porteurs de scriptum, le 27 JUIN.

Prix du Scriptum: **$1.00**

Demandez nos catalogues et nos circulaires.

H. A. A. BRAULT
DIRECTEUR
23 oct 1893

TOUS LES MALADES LE SAVENT

Demandez à des malades quelconques s'ils connaissent ce que sont que les remèdes sauvages composés d'herbes et de racines de J. E. P. Racicot. Vous ne recevrez jamais une réponse défavorable, car tous les malades sont unanimes à déclarer que ces remèdes sauvages guérissent les maladies qui avaient été déclarées comme incurables. Tous les jours nous sommes témoins de guérisons tout à fait étonnantes, opérées par ces précieux composés de racines. On ne peut nier que ces remèdes guérissent complètement et radicalement la maladie de foie, la faiblesse, la perte de sang la consomption, (prise au début), la toux, les bronchites, le catarrhe, la névralgie, la dyspepsie, les rhumatismes, la chute des cheveux, les vers, surtout le ver solitaire, la constipation, l'hydropisie, le retranchement d'urine, les douleurs dans les reins ou les côtés, le mal de matrice, (Beau mal, dérangement, et toutes les maladies qui sont propres aux personnes du sexe, les mauvaises maladies, les plaies, les cancers, le rifle, les dartres, les coupures, les enflures de toutes sortes, la paralysie, les étourdissements, l'épilepsie, les crachements de sang, la perte d'appétit, le manque de sommeil, les fièvres de toutes espèces, et tout le cortège de souffrances attestées à la nature humaine. Si vous ne voyez pas dans cet exposé la maladie qui vous fait souffrir, ne vous découragez pas pour cela, rendez-vous à Québec et informez-vous de M. Racicot s'il n'a pas de remèdes pour votre cas. Si par hasard vous demeurez trop loin et que vous ne puissiez y venir, vous recevrez une réponse en écrivant à l'Enseigne du gros sauvage chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

Pension de 1ère classe — Repas à toute heure

Hôtel du Lion d'Or
BATISCAN

E. BOULÉ.................. ......Gérant

Cet hôtel est situé à quelques pas du débarcadère de la compagnie du Richelieu et à 10 minutes de la gare du Pacifique, a été réparé à neuf, et a subi toutes les améliorations modernes, bain, salle d'échantillon. Aussi magnifique parterre avec promenade, kiosque et baignoire. J'invite mes amis ainsi que les touristes, à venir visiter cette magnifique place d'eau, de pêche et de chasse. Je sollicite leur patronage et leur promets toute l'attention et le confort désirable.

N. B.—Voiture de l'hôtel à chaque train.
4 juin—1 m.

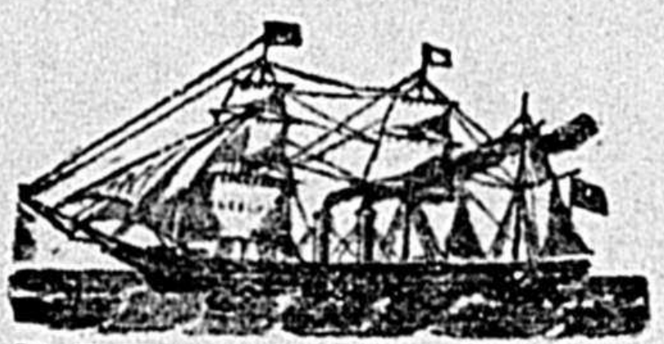

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

1894—Arrangements d'été—1894

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double engin, construits sur le Clyde

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments étanche, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Service de la Malle entre Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal.	De Québec
19 avril	Sardinian....	5 Mai	6 Mai
26 "	*Laurentian..	12 "	....
3 mai	Parisian......	19	20 "
10 "	Mongolian...	26	27 "
17 "	*Numidian .	1 juin	....
24 "	Sardinian....	9 "	10 Juin
31 "	*Laurentian..	16 "	....
7 juin	Parisian.....	23 "	24 Juin
14 "	Mongolian...	30 "	1 Juillet.
21 "	*Numidian...	7 Juillet	....

PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUECEC
Cabines..............................$50.00 à $100.00
Intermédiaires....................$30.00 à $35.00
Entrepont.......................................$[illegible]

Tous les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des passagers à toute heure du jour et de la nuit. Salle de musique et fumoir sur le pont-promenade. Les salons et cabines sont chauffés à la vapeur.

L'astérique après le nom du steamer indique que ce steamer n'arrête pas à Québec, Rimouski ou Londonderry.

De *Laurentian* ne prend que des passagers de cabine en traversant en Europe.

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
14 avril	Austrian.......	5 mai
21 "	Rosarian.......	13 "
2 mai	Brazilian.......	23 "
12 "	Monte Videan.	2 juin
26 "	Austrian.......	16 "

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
10 avril	Sarmatian.....	2 mai
19 "	Pomeranian....	8 "
26 "	Hibernian.....	15 "
3 mai	Canadian......	22 "
10 "	Buenos Ayres.	29 "
17 "	Sarmatian.....	5 juin

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Billets de retour, bons pour douze mois, émis à taux réduits.

On ne peut se procurer de lits sans payer pour.

Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.

Les steamers pour Liverpool doivent laisser Québec à 9 h. a. m., le jour annoncé pour le départ.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE
Agents

17 mai 1894

Liniment Minard guerit la Grippe.

Revision DES stocks DE banqueroute
NOUVELLE REDUCTION

A commencer lundi, le 28 mai, nous offrirons à 50c dans la piastre la valeur de $18,000 de serge noire, tweed à habillement et à pantalon, cachemire noir et de couleur, étoffe à robe, imperméable pour dames et messieurs et une foule d'autres choses ; cela ne durera pas toujours. Au public d'en profiter. La vente aura lieu dans l'ancienne manufacture de Dumas, Dumas & Cie, 302 et 304 rue St-Joseph, voisin de MM. Gauthier et Frère, près de la Congrégation de St-Roch.

LIGNE DE MONTREAL

UN STEAMER QUITTERA QUEBEC tous les jours (les dimanches excepté) à 5 h. p. m., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Montreal a Toronto

Un steamer quitte Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 10 h. du matin.

Ligne du Saguenay
A partir du 26 juin

Le steamer *Carolina*, capt. Barras, quittera Québec à 7 h. 30 a. m., le mardi et vendredi, pour la Baie Saint-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac, Baie Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Le steamer *Saguenay*, capt. Riverin, quittera à la même heure le mercredi et samedi pour les mêmes ports, plus le Cap à l'Aigle (si le temps le permet) et l'Anse Saint-Jean.

On peut obtenir des billets et retenir des cabines aux bureaux de la compagnie à la Basse-Ville, aussi à l'agence des billets de M. R. M. Stocking et au bureau des billets au Château-Frontenac.

L. H. MYRAND, agent.
Québec, 16 juin 1894.

Traverse de l'Ile Orleans
VAPEUR "ORLEANS"
CAPITAINE BOLDUC

LE ET APRES LE 9 mai, (le temps et les circonstances le permettant), le service se fera comme suit:

Départ de l'Ile	Départ de Québec
5.00 heures a. m.	6.00 heures a. m.
6.45 " a. m.	7.15 " a. m.
8.15 " a. m.	9.15 " a. m.
10.00 " a. m.	11.30 " a. m.
1 00 " p. m.	2.00 " p. m.
3.30 " p. m.	4.15 " p. m
5.30 " p. m.	6.15 " p. m.
DIMANCHES	
1.30 heures p. m.	1.00 heures p. m
3.15 " p. m.	2.30 " p. m
5.00 " p. m.	6.00 " p. m
7.00 " p. m.	7.30 " p. m

Tous les jours de fêtes, le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8 a. m., et dans l'après-midi, les voyages se feront aux mêmes heures que les dimanches.

Après le 30 juin, le vapeur *ORLEANS* quittera l'Ile tous les jeudis à 10 h. p. m.

Les dimanches et jours de fêtes, le prix aller et retour à St-Joseph de Lévis sera le même que pour l'Ile.

9 mai.—

Entre St-Romuald et la Cité de Québec

Le vapeur "LEVIS" Capt. Desrochers, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

ST-ROMUALD	QUÉBEC
5.00 a. m.	6.00 a. m.
8.00 a. m.	9.00 a. m.
10.00 a. m	11.30 a. m
1.00 p.m.	2.00 p. m.
3.00 p. m.	4.00 p. m.
5.00 p. m.	6.15 p. m.
Les Dimanches	
	1.30 p. m.
2.00 p. m.	3.00 p. m.
5.00 p. m.	6.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et en descendant.

Tous les samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4 h. 45 au lieu de 5 h. a.m., et il y a voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

VAPEUR BROTHERS
CAPT. JEAN

Ce bateau fera entre Berthier, St-Jean, St-Michel et Pointe St-Laurent et Québec, le et après lundi le 11 juin (le temps et les circonstances le permettant) ses voyages comme suit, tous les jours à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :

Départ de		Départ de Québec
Berthier	5.5 a. m.	4.15 p. m.
St-Jean	6.30 a. m.	"
St-Michel	7.15 a. m.	"
St-Laurent	8.00 a. m.	"
Le Samedi		
De Berthier	3.00 a. m.	Québec 4.15 p. m.
St-Jean	4.00 a. m.	"
St-Michel	5.00 a. m.	"
St-Laurent	6.00 a. m.	"

DIMANCHES ET JOURS DE FÊTES

Le "Brothers"

partira de Québec les Dimanches et Jours de Fêtes pour les places ci-haut mentionnées à 1 h. 15 p. m., et repartira de St-Jean à 5 h. 30 p. m., en arrêtant aux quais des laces intermédiaires

---

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (le temps le permettant le dimanche excepté) quitteront:

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M.	A. M.
8.30 Train mixte pour Richmond.	7.30 Malle de l'Ouest
12.00 Train Express rapide pour l'ouest	P. M.
P. M.	2.30 Train Express rapide de l'Ouest.
6.30 Malle pour l'ouest	
Pour l'Intercolonial	
A. M.	A. M.
7.20 Malle pour Campbelton.	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Train (accommodation via chandière pour la Rivière du Loup	P. M.
P. M.	12.30 Malle de Halifax.
2.00 Malle pour Halifax.	1.30 Malle de Campbelton
4.30 Train (accommodation pour la Rivière du Loup.	
Pour le Québec-Central	
P. M.	A. M.
2.30 Train mixte pour St-Joseph.	10.30 Train Mixte de St-Joseph.
	P. M.
1.30 Express pour Sherbrooke.	2.30 Express de Sherbrooke.

12 février 1894.

Ligne du Saint-Laurent
Steamer "MIRAMICHI"
Capitaine A. Baquet

Partira de Québec

Mardi, le 26 juin à 2 h. p. m.

pour **Pointe au Père, Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou,** arrêtant, excepté à Pointe au Père, quelques heures à chaque place pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Pourvu de toutes les commodités pour passagers.

Les expéditeurs sont priés d'indiquer en toutes lettres le port de destination sur les colis, pour éviter des erreurs dans le déchargement.

Pour fret ou passager, s'adresser à
ARTHUR AHERN,
Secrétaire,
Quai Saint-André.

R. M. STOCKING,
Agent de passagers,
Vis-à-vis l'Hôtel-St-Louis.
13 juin 1894.

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.
RIPANS TABULES
act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use. May be obtained by application to nearest druggist.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

LE et après LUNDI, le 18 JUIN 1894, les trains partiront du Terminus, rue Saint-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 4.18 p.m., à Roberval à 4.15 p.m., et à Chicoutimi à 9.45 p.m., le mardi, mercredi vendredi et samedi, et à 11 p. m., le lundi et jeudi.

5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.10 p.m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Chicoutimi à 1 p. m., lundi, mardi, vendredi, et dimanche à 3.00 p.m., mercredi, et jeudi de Roberval à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi et de la jonction Chambord à 9.03 p.m.) pour Québec, y arrivant à 6.00 a.m.

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.00 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.

7.10 P.M.—Mixe part de la Rivière à Pierre à 2.00 p.m., tous les jours, arrivant à Québec à 7.10 p.m.

L'express direct de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay le mardi

Durant les mois de juillet et août un train d'excursion partira de Québec à 1.30 p.m., tous les jours pour Indian Lorette, et le mardi et samedi à la même heure pour le Lac St-Joseph. Chars salons et dortoirs attachés à tous les trains directs.

Le fret pour St-Raymond et les stations intermédiaires ne sera pas reçu à Québec après 3 heures p. m., et pour les endroits au delà de St-Raymond après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-a-vis l'hôtel St-Louis et au Château-Frontenac.

ALEX. HARDY,
Agent gén. fret et pass.

J. G. SCOTT
Secrétaire et gérant.

Québec 16 juin 1894.

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency & Charlevoix

COMMENCANT le et après LUNDI, le 28 mai 1894 les convois circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec,	Arrivée à Ste-Anne
7.35 A. M.	8.40 A. M.
10.00 A. M.	11.05 A. M.
5.00 P. M.	6.05 P. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.40 A. M.	6.45 A. M
7.17 A. M.	8.24 A. M
11.50 A. M. excepté le samedi	12.57 P. M.
12.20 P. M. samedi seulement	1.25 P. M.
4.05 P. M.	5.10 P. M.
7.20 P. M. samedi seulement	8.25 P. M.

Convoi extra pour les Chutes Montmorency Départ de Québec à 2.00 P. M. Retour, départ de Montmorency 3.15 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
6.00 A. M.	6.50 A. M.
7.10 A. M.	8.20 A. M.
2.00 P. M.	3.05 P. M.
6.15 P. M.	7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.40 A. M.	6.45 A. M.
11.50 A. M.	12.57 P. M.
4.30 P. M.	5.40 P. M.

BEAUPRE, (Grande-Rivière)

La semaine

Départ de Québec	Arrivée à Beaupré
5.00 P. M.	6.15 P. M.
Départ de Beaupré	**Arrivée à Québec**
7.07 A. M.	8.24 A. M.

Le dimanche

Départ de Québec	Arrivée à Beaupré
2.00 P. M.	3.15 P. M.
Départ de Beaupré	**Arrivée à Québec**
4.15 P. M.	5.40 P. M.

‡ Le convoi qui laisse Québec à 6.00 A. M. le dimanche n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Des billets de commutation sont vendus à prix réduit pour toutes les stations.

Pour autres informations, s'adresser au surintendant.

W. R. Russell,
Surintendant.

G. R. Cressman,
Gerant.

QUEBEC CENTRAL

Ligne directe entre Québec et la nouvelle Angleterre

Service direct entre Québec et Boston via Sherbrooke et le Boston and Maine.

Raccordements directs pour Portland et tous les points du Maine via la Jonction de Dudswell et le Chemin de fer Maine Central.

Le et après Lundi, 25 SEPT 1893, les trains circuleront comme suit:

EXPRESS—Départ de Québec (traverse) 1.30 p.m.
Départ de Lévis à 2.00 p.m.
Arrive à Jonction Dudswell à 6.33 p.m.
Arrive à Sherbrooke à 7.50 p.m.
Arrive à Boston à 8.05 a.m.
Arrive à New-York à 11.33 a.m.

Chars dortoirs et parloirs de Québec à Boston et Springfield.

MIXTE—Départ de Québec (traverse) à 12.30 p.m.
Départ de Lévis à 1.10 p.m
Arrive à St-François à 6.30 p.m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Départ de New-York à 4 p.m.
Départ de Boston à 7.30 p.m.
Départ de Sherbrooke à 8.00 a.m.
Arrive à Lévis à 1 55 p.m.
Arrive à Québec (Traverse) 2.00

Chars dortoirs et parloirs de Boston Springfield à Québec

MIXTE—Départ de St-François 6.00 a. m.
Départ de Jonction Beauce 7.00 a. m.
Arrive à Lévis 10.00 a. m.
Arrive à Québec (Traverse) 10.15 a. m.

C'est la seule ligne ayant des convois directs entre Québec et tous les endroits de la nouvelle Angleterre se raccordant avec le Boston et Maine et le Maine Central.

Raccordement fait à Lévis et à la Jonction d'Ariaka avec les trains de l'Intercolonial. Bagages expédiés directement vers tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, Québec, et à la station du chemin de Québec Central, quai de la Traverse, Basse-Ville, Québec.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général.

J. H. WALSH,
Gérant général, fret et passagers.

A vendre

Un atelier de photographe superbement monté

2000 NEGATIFS

Loyer à long terme. Possession immédiate. Rue Principale, Richmond, Québec

S. FRASER, Notaire
Richmond, Québec.

13 j—2a.

Liniment Minard est le restaurateur de chevaux.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
NORTH BRITISH AND MERCANTILE

CONTRE LE FEU — **ET SUR LA VIE**

COURS DES DIRECTEURS — EDIMBURG ET LONDRES

NORTH BRITISH & MERCANTILE ASSURANCE COMPANY · 1809 ·

Bureau principal au Canada :
NO 72 RUE SAINT-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL
THOMAS DAVIDSON, ECR., DIRECTEUR-GÉRANT POUR LE CANADA.

CAPITAL (trois millions sterling)	$15,000,000.00
FONDS ACCUMULES	52,953,716.51
FONDS PLACES AU CANADA	5,155,350.00

CETTE COMPAGNIE assure des propriétés de tous genres contre le Feu et la Foudre aux **Taux les plus Réduits**, et comme elle est la Compagnie la plus Puissante qui existe, elle offre une garantie absolue à tous.

Les **Eglises, Presbytères, Institutions de Charité, Couvents, Ecoles, Maisons Privées** et leur contenu assurés pour TROIS ANS sur paiement de deux primes annuelles.

PERTES PAYEES PROMPTEMENT

JOHN LAIRD, Agent,

Téléphone 544 — 113, rue St-Pierre, Québec.
2 juin.

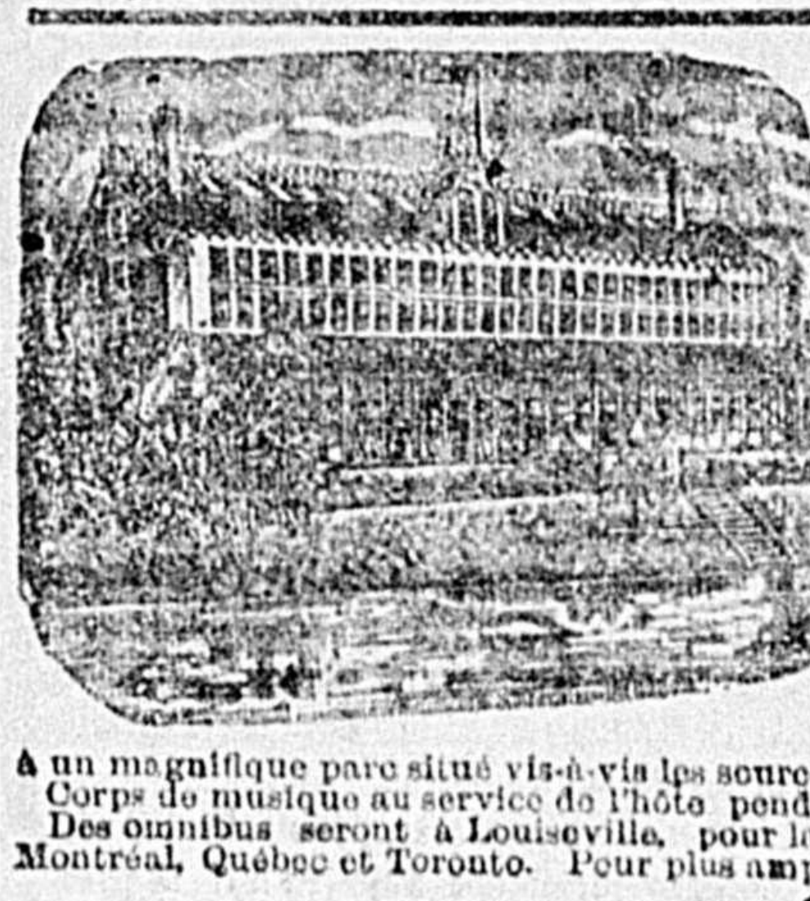

Hotel des Sources de St-Léon

PLACE D'ETE

La Saratoga du Canada
Sources de St-Léon, Québec

Cet établissement est ouvert au public depuis le 4 juin.

On facilitera tout spécialement toutes sortes d'amusements, tels que billards, quilles, croquet, lawn-tennis, chaloupes, etc.

A ceux qui souffrent de rhumatisme, névralgie, indigestion, débilité générale, etc., etc., les sources salines qu'il y a près de cet hôtel offrent une guérison certaine. Prix, de $8.00 et plus par semaine, suivant la chambre louée.

On a érigé un pont traversant la Rivière du Loup, reliant ainsi les terrains de l'hôtel à un magnifique parc situé vis-à-vis les sources.

Corps de musique au service de l'hôte pendant la saison. Grand bal tous les samedis soirs. Des omnibus seront à Louiseville, pour la commodité des hôtes, à l'arrivée des trains de Montréal, Québec et Toronto. Pour plus amples détails, s'adresser aux sources St-Léon P.Q.

C. E. A. LANGLOIS, Gérant.

16 juin—2m.

A LA
Feuille d'erable
VENTE EXTRA IMPORTANTE!!!

SANS RESERVE

Cette grande vente, commencée LUNDI, LE 2 AVRIL, sera certainement la plus importante qui sera faite à Québec, ce printemps et se continuera toute la saison, vu que les soussignés abandonnent définitivement le commerce dans le cours de l'année.

PAS de DECEPTION

Venez et soyez convaincus du bas prix, et des avantages que nous offrons d'ici au au 1er janvier 1895.

Les acheteurs les plus difficiles seront étonnés, en même temps que satisfaits.

Lisez plutôt et donnez toute votre attention à la liste de quelques prix que nous vous donnons.

200 pièces d'étoffes à robes depuis 6c en montant, 50 pièces de cachemire couleur à 25c, valant 45c. Etoffes à manteau 50c, 75c et $1.00.

Bas de laine 7, 8, 10 et 15c la paire. Articles de fantaisie pour cadeau à 50 pour cent de réduction.

200 PAIRES DE RIDEAUX

50, 75, $1.00, $1.50 et $2.00 la paire

Nous devons ajouter plusieurs lignes de marchandises qui ne sont pas mentionnés plus haut que nous vendons dans plusieurs cas au dessous du coût de la manufacture.

VENEZ DE BONNE HEURE

Souvenez-vous qu'une occasion comme celle-ci ne se renouvellera pas dans cette saison. Vente tous les jours.

BRUNET, LAURENT & CIE
ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

TELEPHONE 978

Pilules Indiennes de Larose
— POUR —
Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.

EN VENTE PARTOUT

Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à

M. LAROSE
FRELIGHSBURG, P. Q.
En vente chez tous les pharmaciens
26 avril 1894—1an Q H

A vendre ou à louer

Cette jolie maison en pierre de taille, située au coin sud est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et hangar. Cette propriété appartenait ci-devant à M. L. E. Guay, horloger. Conditions faciles

S'adresser à
LABRECQUE & BELANGER
Notaires.
30—1.a.c.

Liniment Minard pour Rhumatisme.

AMUSEMENTS

ACADÉMIE DE MUSIQUE

Cinq soirs commençant jeudi le 28 juin. Avec matinée samedi le 30 juin à 2.30 p. m.

JOSEPHINE CAMERON

Et son excellente compagnie

Jeudi et vendredi soir—La dame aux Camélias
Samedi, matinée et soir—East Lynne.
Lundi et mardi soirs—Forget me not.
Prix d'admission : 25, 50 et 75
Matinée : adultes 25c, enfants 20c.
Le plan est maintenant ouvert au contrôle de l'Académie.

EDITION DU SOIR

5 HEURES

ANNONCES NOUVELLES

Cour Supérieure—Ed. L. Burroughs.
Cité de Québec—H. J. J. B. Chouinard.
Pierre à Moulange—E. A. Lacroix.
Fermeture.

VENDREDI, 22 JUIN 1894

A OTTAWA

Le jeu du gouvernement avec les listes électorales

La session n'avance à rien

Un autre scandale à l'horizon

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Ottawa, 22 juin.

Le bill du Cens Electoral n'a pas encore subi sa seconde lecture.

On dit que le gouvernement ne prendra aucune action sur ce bill avant de connaître le résultat des élections de la province d'Ontario. Si M. Mowat est défait, il se contentera de proposer une mesure à l'effet d'accepter les listes des provinces avec quelques modifications de détails. De cette manière, les listes pourraient être prêtes dans quelques semaines et les élections pourraient se faire sur ces listes à l'automne.

Personne ne peut autrement s'expliquer comment il se fait que le bill du cens électoral n'a pas été soumis à la Chambre au commencement de la session, de manière à permettre aux reviseurs de commencer leur travail au premier de juin.

—L'enquête sur le scandale du pont Curran s'est continuée ce matin au comité des Comptes Publics. Il sera assez difficile de recevoir le rapport du comité pendant la session actuelle, vu que l'enquête menace de durer quelques semaines de plus.

—On s'accorde à dire que la session ne finira pas avant le 10 de juillet, peut-être même après cette date.

Il y a plus de la moitié des députés qui sont absents. La chaleur est suffocante depuis quelques jours ici, et il est à peu près impossible pour les députés de se tenir continuellement à leurs sièges.

—On a découvert hier pendant le débat sur les estimés que M. H. Corby, M. P., de Port Hastings, West Ontario, a fourni au gouvernement des spiritueux pour un montant de près de $6,000.

Si ce fait est établi, il tombe sous le coup de l'acte concernant l'indépendance des membres du parlement, et nous pourrions avoir d'ici à quelques jours une seconde édition de l'affaire Turcotte.

—Les nouvelles des élections d'Ontario paraissent de jour en jour plus favorables à M. Mowat. On attend avec la plus grande anxiété le résultat des élections.

—Quelqu'un me racontait ce matin, que sir Adolphe n'a jamais voulu croire à la culpabilité de Hooper. Il lui conservait sa place dans son département, et ce n'est qu'après le verdict du jury que Hooper a été destitué. Je n'ai pu m'assurer si Hooper avait continué à toucher son salaire pendant tout ce temps.

On dit ici que Hooper compte des amis intimes parmi les ministres et qu'il sera mis en liberté dans quelques mois pour cause de santé.

La campagne électorale à Ontario

(De notre correspondant régulier)

Toronto, 22 juin.

La campagne électorale se poursuit toujours avec ardeur.

L'hon. S. H. Blake est le lion du jour. On se l'arrache dans toutes les directions. Hier soir, le puissant tribun a parlé à West Victoria. Ce soir il sera à Niagara Falls et demande soir à London.

De son côté sir Oliver Mowat a parlé hier soir à Simcoe. Il parlera de nouveau à Toronto ce soir, puis il ira demain soir à Hamilton. Lundi, il parlera à Addington dans l'après-midi et à Lennox dans la soirée.

C'est le lendemain, mardi, qu'aura lieu le scrutin.

Tous les membres du cabinet Mowat tiennent également deux assemblées par jours sur les autres points de la province.

Nouvelles de Montréal

On prêche la réforme de notre système d'éducation au collège de Ste-Thérèse

IL FAUT DONNER UNE EDUCATION PRATIQUE

Le dernier fléau à la métropole

(De notre correspondant particulier)

Montréal, 22 juin.

Un fléau pire que la picote et le choléra menace de bouleverser notre état social. Les séparations de corps et de biens sont à l'ordre du jour. Aujourd'hui encore rien que deux demandes en ce sens.

MORT DE Mgr TACHE

ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

(*Dépêche spéciale à* L'ELECTEUR)

St-Boniface, Manitoba, 22 juin.

Mgr Taché est mort à 7 h. 30, ce matin.

Mgr Alexandre-Antonin Taché est né à la Rivière du Loup (en bas), le 23 juillet 1823 et fut ordonné prêtre à la Rivière Rouge par Mgr Provencher le 2 octobre 1845.

Membre de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, il évangélisait depuis six ans les sauvages des missions de la Rivière Rouge, lorsque les évêques de la Province ecclésiastique de Québec le désignèrent au choix du Souverain Pontife pour coadjuteur de Mgr Provencher. Il fut nommé évêque par le Pape Pie IX le 14 juin 1850, n'étant encore âgé que de 27 ans.

Il passe en France pour recevoir la consécration épiscopale des mains de Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, et fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Il fut consacré le 23 novembre 1851, dans la cathédrale de Viviers, sous le titre d'évêque d'Arath *in partibus* et coadjuteur de l'évêque de St-Boniface. Mgr de Mazenod consécrateur avait pour assistants Mgr Guilbert, évêque de Viviers, et Mgr Prince, coadjuteur de Montréal.

Il se rendit à Rome après sa consécration.

De retour à la Rivière Rouge, le 27 juin 1852, il devint évêque de St-Boniface le 7 juin 1853 ; mais étant alors dans une mission lointaine du diocèse, il ne prit possession solennelle de son évêché que le 5 novembre 1854.

Il fit un second voyage en Europe, et partit de Québec avec Mgr Guigues, le 19 octobre 1861.

Mgr Taché assista en juin 1867, aux grandes solennités célébrées à Rome, puis au concile du Vatican en 1869.

A la demande du gouvernement fédéral, Mgr Taché revint de Rome en janvier 1870 dans son diocèse pour pacifier la colonie de la Rivière Rouge.

Il fut créé archevêque de St-Boniface le 27 septembre 1871.

Mgr Taché est né du mariage de M. Charles Taché à Mlle Louise Henriette Boucher de la Broquerie.

L'*Electeur* s'associe au deuil de l'Eglise catholique qui pleure aujourd'hui la perte d'un prélat éminent.

—Un journalier de la rue Delisle, nommé Antoine Lauzon, âgé de 35 ans, a été traduit en cour du recorder ce matin, pour avoir maltraité et battu sa femme. La malheureuse portait dans ses bras un bébé de trois semaines ; elle faisait pitié à voir. Son histoire est des plus tristes. Son mari dépense son argent à boire, et non content de lui refuser les aliments nécessaires, il la bat à tour de bras.

Le recorder, après avoir fait une verte semonce à l'accusé, l'a condamné à un mois de prison aux travaux forcés. Un certificat permettant à la pauvre femme de mendier de porte en porte, lui a aussitôt été accordé par la cour.

—On a célébré hier au séminaire la fête du supérieur, M. l'abbé Collin.

—Mercredi soir a eu lieu au collège de Ste-Thérèse la distribution solennelle des prix. Il y a eu, pour la circonstance, séance dramatique et musicale.

Le supérieur, M. l'abbé Nantel, a adressé la parole, ainsi que M. L. O. David, ancien élève de l'institution. Ce dernier a pris pour thème la nécessité de donner une éducation pratique, en rapport avec le progrès des arts, des sciences et de l'industrie, dans l'état actuel de la civilisation, sans toutefois négliger les fortes études classiques.

Dans le nord d'Ontario

GRANDE ASSEMBLÉE À SUDBURY

Libéraux certains de la victoire

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Sudbury, 22 juin.

Immense assemblée conjointe des deux comtés d'Algoma et Nipissingue ici hier soir. Tous les candidats étaient présents, à l'exception de Fournier, qui n'a pas osé se montrer. Il a été dénoncé comme un traitre par ses compatriotes. M. P. A. Choquette, M. P., était au nombre des orateurs.

Les libéraux sont certains du succès dans les deux comtés. M. Laurier est extrêmement populaire dans cette région, qui élira deux libéraux aux Communes aux prochaines élections.

A TRAVERS LA VILLE

Comité des Finances

L'EXPOSITION

L'ATTITUDE DU CONSEIL DE VILLE

LE GRAND NORD

Les usines de la compagnie

Importante réunion du comité des finances hier soir.
qui suit :
mander au Conseil l'adoption du rapport
Le comité a résolu à l'unanimité de com-
Votre comité a l'honneur de faire rapport comme suit :

Attendu que le vingt-deux mai dernier, la résolution suivante a été adoptée par le conseil : " Que le conseil vote en faveur de l'Exposition provinciale de Québec, en septembre prochain, un octroi de $10,000 à condition que le gouvernement de la province de de Québec fournisse $15,000, et que cette Exposition ait lieu sur les champs de l'anse (*Cove Fields*), la dite somme de $10,000 à être prise sur le montant voté dans les allocations pour les dépenses contingentes et imprévues. "

Attendu que le dit octroi a été alors accordé au comité des citoyens avec l'entente que l'Exposition aurait lieu sous le contrôle d'une comité, comme la chose s'était faite pour l'Exposition de 1887, et que la cité de Québec aurait les mêmes privilèges et avantages qu'elle avait obtenus en 1887, à savoir : Que les bénéfices ou profits de la dite Exposition retourneraient à la cité, et que la ville serait représentée dans le comité de l'Exposition par huit membres du conseil de ville.

Attendu que le dit comité des citoyens ne peut maintenant remplir les conditions ci-haut mentionnées vu qu'il a été forcé de renoncer à l'organisation de la dite Exposition provinciale.

Attendu que le quinze juin courant, la compagnie d'Exposition de Québec a officiellement informé la cité qu'elle était prête à tenir la prochaine Exposition sur les *Cove Fields*, à la condition qu'au $15,000 souscrites par le gouvernement, le conseil de ville ajoute les $10,000 votées comme susdit et lui remette ce montant.

Attendu que la résolution adoptée par la dite compagnie, le 15 juin courant ne donne aucun des avantages accordés par le comité des citoyens.

Attendu cependant qu'il est de la plus haute importance pour la Cité d'avoir une exposition à Québec cette année, et qu'il est urgent d'en jeter les bases d'une manière définie.

Votre comité recommande d'accorder maintenant à la compagnie d'exposition de Québec une somme de $5,000 et recommande de plus qu'advenant le cas où la dite exposition se trouverait en déficit, la cité paiera le déficit jusqu'à concurrence de $5,000, tel octroi à être pris sur le montant approprié pour les dépenses contingentes et imprévues, par la dite compagnie s'engageant à remplir les conditions suivantes :

1o Se conformer d'abord aux obligations que la loi impose.

2o Donner en prix une somme d'au moins $10,000.

3o Donner six représentants du conseil de ville dans le bureau du comité chargé d'organiser l'exposition.

4o De faire un rapport régulier de ses opérations aussitôt après l'exposition.

A L'UNIVERSITE - LAVAL

Collation des diplômes

Cette solennité annuelle a eu lieu hier soir dans la salle des promotions, au milieu d'un auditoire considérable. Mgr Laflamme, recteur de l'Université, a fait son rapport qui a été religieusement écouté. L'Université durant le cours de l'année a perdu les professeurs suivants : le Dr Wells, le Dr Taché, le Dr A. Deblois, professeurs de médecine, M. Adalbert Fontaine, professeur de droit, MM. Clapperton et Vincent, élèves en droit et M. Morrison, étudiant en pharmacie.

M. le recteur a souhaité succès et bienvenue à la nouvelle Faculté de droit dont la création a été annoncée par un journal de cette ville.

Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés professeurs :

L'honorable juge Chauveau et M. N. N. Ollivier, professeurs à la Faculté de droit, MM. les docteurs Simard, René Fortier et P. Coote, professeurs à la Faculté de médecine.

Mgr Hamel fait l'éloge du Dr Taché et M. Sirois celui de M. Fontaine.

M. Lane, élève finissant de la Faculté de droit, a fait les adieux des élèves à l'Université et M. N. Ollivier lui a répondu.

Voici les noms des médaillés et diplômés pour l'année qui vient de finir :

Docteur en théologie.—Rév. J. B. Paradis.

Docteur en droit.—C. E. Dorion, avocat.

Docteurs en médecine.—N. Fiset, avec grande distinction.

Licencié en droit.—J. A. Lane, avec grande distinction.

Licenciés en philosophie.—D. F. Morrison, avec distinction ; E. C. K. Laflamme, avec grande distinction.

Bacheliers ès-lettres.—H. F. Smith, H. Verret, C. E. Gosselin, M. J. Morrison, C. A. Pariseault.

Bacheliers en médecine.—O. Gauthier, C. O. Samson, E. Roy, A. Archambault, H. Bédard, A. Claveau, A. Morissette, J. Pinault, E. Larochelle, J. E. Bernier.

Bacheliers ès-arts.—J. Paradis, J. A. F. Coulombe, J. A. S. Lapointe, J. L. K. Laflamme, J. A. Dion, J. L. Leclerc, J. A. Trudel, J. M. Reardon.

Bacheliers ès-lettres.—J. A. Godbout, J. E. Beaudet.

Bacheliers ès-sciences.—A. Garneau, G. R. Poliquin, J. L. T. Martin.

Prix et médailles

Faculté de Droit

Prix Tessier.—1er, J. A. Lane ; 2e Hector Verret.

Prix Chapleau, (étude du Droit Civil.)—J. A. Lane.

Faculté de médecine

Prix Morin.—De 4e année : 1er F. Boulanger et L. J. N. Fiset, *ex-acquo*, 2e Victor Vézina ; de 3e année : 1er N. Arthur Rousseau, 2e Jos. Richard ; de 2e année : J. J. Pinault et J. E. Bernier, ex-acquo ; 2e E. Lelaidier et E. Claveau, ex-acquo ; de 1ère année : 1er Ach. Boisvert, 2e E. Parrot.

Médailles Chapleau, (en philosophie junio.)—1er J. N. Reardon, 2e Roméo Guimont.

Prix spécial de mathématiques.—Roméo Guimont.

POUR LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSEIL CENTRAL

Le président du Conseil Central donne avis aux associations ouvrières qu'après en avoir conféré avec les présidents et commissaires-ordonnateurs des Sociétés Saint Jean-Baptiste, il a jugé à propos de rescinder la résolution du Conseil convoquant toutes les Unions ouvrières sur la place Saint-Pierre.

Toutes les sociétés se réuniront à la salle Patoine et de là se rendront à la place St-Pierre pour prendre place dans les rangs de la procession.

Assemblées patriotiques des ouvriers

Tous les ouvriers sont invités à assister à une grande assemblée qui aura lieu sur la place Jacques-Cartier, sous les auspices du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec, dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, pour l'organisation finale de la fête St-Jean-Baptiste.

Une fanfare sera présente.

—Tous les patriotes de St-Sauveur sont convoqués par la société Saint-Jean-Baptiste de cette localité à se réunir demain soir sur la place Saint-Pierre pour entendre des orateurs distingués. Une fanfare jouera nos airs nationaux entre les discours.

Don magnifique

Le président de la société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur, M. D. J. Marsan, vient de recevoir de MM. Boswell & Cie un chèque de $25 comme leur contribution pour aider à défrayer les dépenses de la célébration de la fête nationale.

Programme

De la soirée de la société St-Jean Baptiste, sur la Terrasse du Q. A. A. A. (Grande Allée), lundi le 25 juin à 8 heures p.m.

Grand feu d'artifice par le professeur Haud, comprenant lancement de ballons, explosions de bombes et fusées, illumination a giorno, déploiement électrique, feux de magnesium, etc., le tout se terminant par le " Bombardement d'Alexandrie. "

Avec la bienveillante permission du Col. Montizambert et des officiers, la fanfare de la R. C. A. jouera le programme suivant :

1 Marche.—Le Huron............Vézina
2 Ouverture.—Si j'étais Roi........Adam
3 Valse.—Espana............Waldteufel
4 Selection.—Corneille..........Planquet
5 Mosaïque.—Airs Canadiens......Vézina
Vive la Canadienne—*God save the Queen.*

Jos. Vézina,
Chef de musique.

Le terrain sera illuminé par 12 puissantes lumières électriques. Il y aura un nombre suffisant de constables pour prévenir les accidents et le désordre.

Aucune voiture ne sera admise sur le terrain.

Admission 25c. Cartes en vente dans tous les dépôts et sur le terrain. Sièges réservés sur l'estrade 25c. extra, en vente chez A. Lavigne, rue de la Fabrique, et Gervais & Hudon, rue St Joseph ; il n'y a qu'un nombre limité.

C. A. Lacombe,
Prés. com. amusement.
A. Blais
Secrétaire

8fs.

L'Union des Tanneurs et Corroyeurs

Tous les tanneurs et corroyeurs de Québec sont priés de vouloir bien se joindre à l'Union des Tanneurs et Corroyeurs pour prendre rang dans la procession de la Société St-Jean-Baptiste.

Des insignes seront donnés gratis à tous ceux qui figureront dans la procession.

Par ordre,

A. Morissette,
Sec. U. T. et C.

Union Typographique No 302

Les membres de cette Union, avec insignes, sont priés de se réunir à la salle Patoine, 250 rue St-Joseph, lundi le 25 juin à 7 h. a. m., pour de là se rendre sur la Place St-Pierre et prendre place dans les rangs de la procession de la St-Jean-Baptiste.

Ph. Garneau,
Com.-ordon.

2f.

Union Protectrice et Secourable des Journaliers de Québec

L'assemblée régulière de cette société qui devait avoir lieu lundi prochain, sera tenue ce soir (vendredi) à la salle Patoine, afin de permettre aux membres d'assister au feu d'artifice de la St-Jean-Baptiste.

Forestiers Catholiques

Il y a eu réunion, hier soir, des Forestiers Catholiques dans la salle de la Cour Laval. Il a été unanimement décidé de prendre place dans les rangs de la procession nationale le 25 juin. Les trois cours, St-Roch, Laval et Frontenac vont être largement représentées. Les cours Laval et Frontenac se réuniront à 7 h. 30 lundi sur la place du marché Montcalm. La cour St-Roch se réunira à ses salles. M. L. Bourbon a été nommé commissaire-ordonnateur.

Petite correspondance

A M. Gaudette, New-Bedford, Mass.—L'ordre de préséance dans les processions est difficile à établir. A vrai dire il n'y a pas de règle invariable, tout dépend des circonstances.

Nous avons demandé l'opinion à ceux qui s'occupent de l'organisation de ces démonstrations. Ils s'accordent à dire que la place d'honneur dans une procession n'est pas tant à la tête qu'à la fin.

La société qui fait la démonstration doit fermer la marche et s'entourer des délégués des associations étrangères et des autorités locales, civiles et autres. Mais comme tout le monde ne peut être à la fin, on donnera la tête de la procession à une société locale que l'on veut tout particulièrement honorer. A Québec, par exemple, cette année, la société Saint-Jean-Baptiste place à la tête de sa procession le Conseil Central pour le remercier d'avoir effacé sa tête pour rehausser l'éclat de la fête nationale.

Dans la classification des sociétés locales on peut observer indifféremment l'ancienneté ou le plus grand nombre de membres.

Lorsqu'on reçoit une société étrangère au débarcadère, la fanfare et les commissaires-ordonnateurs doivent battre la marche, mais les officiers de la société locale doivent être à l'arrière.

CARNET DU REPORTER

On demande ce que sont devenus les bancs de la place du monument des braves, chemin Ste-Foye.

Le comité Saint-Jean-Baptiste les a fait enlever parce que des citoyens s'étaient plaints qu'ils servaient de refuge aux amoureux qui vont rêver le soir de ce côté.

—Le jardinier municipal est à faire une toilette superbe au Jardin du Gouverneur, sur le Cap.

L'apparence de ce petit parc est magnifique.

—Nos remarques de l'autre jour ont produit leur effet. Ordre a été donné d'ouvrir à l'avenir l'ascenseur de la Basse-Ville à 7 heures du matin.

—Les cochers n'ont pas à se plaindre dans le moment. Ils font plus d'argent que dans n'importe quelle autre époque de l'année. Pendant que tous les grands équipages promènent les riches touristes installés au Frontenac, les fiacres ordinaires et les calèches peuvent à peine suffire à transporter les pèlerins.

La considération de la demande de la compagnie du Grand-Nord a été remise à la prochaine séance.

Le comité a donné instruction à son secrétaire d'écrire au président de la compagnie du Richelieu pour lui demander quand il sera prêt à rencontrer le conseil de ville pour en arriver à une entente au sujet de la compagnie du Richelieu.

Le comité recommande au conseil d'adopter le système de promotion pour remplacer un employé décédé ou démissionnaire.

Personnel

On nous écrit :

" Nous avons le regret d'apprendre que la mère de notre ami M. L. Nap. Beaudoin, écr, de St-Henri de Lévis, a perdu connaissance mercredi matin, elle était encore dans le même état jeudi matin et les médecins désespèrent de son état."

Générosité forcée

Il y a quelques jours, débarquait au quai du Grand-Tronc un groupe de jeunes garçons immigrants.

Un regrattier qui a l'habitude de vendre des friandises aux immigrants crut que c'était là une belle occasion d'écouler ses pommes. Il envoya un jeune garçon un peu naïf muni d'un panier rempli de pommes pour les offrir vendre aux immigrants. Le gamin avait compris qu'il devait distribuer les pommes gratis aux jeunes immigrants. C'est ce qu'il fit à la grande joie de ceux-ci.

Quand le panier fut vide, le vendeur retourna au magasin et dit que les immigrants en voulaient encore. On lui donna un nouveau panier de pommes qu'il eut bientôt vidé, puis un troisième qui eut le même sort, et lorsqu'il revint à la maison, le propriétaire, tout joyeux à la perspective de recevoir la recette, dit au garçon : " Mais il parait que tu vends ça vite, les pommes, toi ; décidément tu ferais un bon commis.

—Mais je ne les ai pas vendues, reprit celui-ci d'un air surpris, je les ai données, et je vous assure qu'ils étaient contents, les petits.

Vous imaginez facilement la tête que fit le propriétaire !

Allez chez Montminy & Cie, No 2, rue St-Jean, pour vos groupes de famille, de club, et à un prix raisonnable.

Accident

M. John Charleson, employé de la cour du recorder, descendait la rue Ste-Anne hier, lorsqu'il ressentit tout à coup une douleur aigue à la jambe et s'affaissa sur le trottoir. Des passants le relevèrent et le transportèrent à la résidence du Dr Parke, qui constata que M. Charleson avait la jambe cassée.

Il y a environ un mois, M. Charleson est tombé en jouant à la crosse, et depuis il n'avait pu marcher sans s'appuyer sur une canne.

Il a été transporté dans l'ambulance à l'hôpital Jeffrey Hale.

Pianos pour les vacances

Nous engageons les personnes qui ont l'intention de faire l'acquisition d'un piano pour les vacances de ne pas manquer d'aller visiter le magnifique établissement de M. L. E. N. Pratte, No 1676, rue Notre-Dame.

M. Pratte vient de recevoir pour les vacances un nouvel assortiment de pianos et l'on trouvera comme toujours à son magasin, le choix le plus considérable et le plus varié du pays, à des prix aussi bas que peut le comporter la qualité supérieure de ses clients. M. Pratte, qui en traitant toujours ses clients d'une manière libérale, a réussi à établir une maison de confiance, ne tient aucun instrument inférieur et n'emploie pas d'agents ; mais on trouvera ses prix plus bas qu'ailleurs pour la même qualité.

A part des instrument neufs dans tous les styles, la maison L. E. N. Pratte a toujours en magasin un assortiment d'une cinquantaine de pianos d'occasion dans tous les prix, de $40.00 à $250.00. Plusieurs de ces instruments sont comme neufs et sont offerts à grande réduction. Les personnes qui ne pourraient aller les visiter sont priées de demander les catalogues illustrés. N'importe quel instrument sera expédié sur approbation, sans frais, à n'importe quel quai ou gare dans la province de Québec et pourra être renvoyé s'il n'est pas satisfaisant.

Bachelier-ès-arts

Parmi les lauréats de Québec, couronnés à l'étranger, nous voyons avec plaisir le nom du fils de M. Woods, du département des Terres de la Couronne. Il vient de recevoir le degré de bachelier-ès-arts, à l'université de Toronto. L'an dernier il gagnait le prix Blake, d'une valeur de cinquante piastres ; cette distinction n'est accordée qu'à l'excellence générale du travail.

M. Sydney B. Woods est un jeune homme de grands talents qui promet beaucoup. Nous le félicitons de son succès.

La dame aux Camélias à l'Académie de Musique jeudi prochain

Ce chef d'œuvre d'Alexandre Dumas, épuré par la traduction anglaise, sera donné à l'Académie de Musique jeudi et vendredi prochain par une actrice de renom, Mlle Cameron.

Voici ce que dit le *Free Press* d'Ottawa à son sujet :

" La dame aux Camélias tenait l'affiche hier soir au Grand Opéra. Cette pièce avait été représentée déjà souvent par des artistes de grande réputation et nous croyions en avoir entendu une interprétation satisfaisante, nous nous étions trompés : La Dame aux Camélias n'a jamais été représentée à proprement parler qu'hier soir par Mlle Joséphine Cameron et son excellente compagnie, qui ont retracé admirablement le portrait de cette beauté parisienne chantée par Dumas avec tout le talent et la force qu'on lui connait. Mlle Cameron est elle-même excessivement jolie et possède toutes les qualités physiques nécessaires à son rôle. Comme actrice, elle s'empare de suite de son auditoire avec une facilité qui tient de la fascination tant est grand son talent, et ses représentations ici feront époque dans les annales de notre théâtre. Les costumes étaient superbes, les décors admirables et chaque individu à la hauteur de son rôle.

Au recorder

Le père Jacques, cet excentrique dont nous parlions hier, répète la farce d'il y a trois ans. Il menace de tuer quiconque osera porter une main sacrilège sur le trésor de vieilleries qu'il a entassé. On a été forcé de l'incarcérer, en attendant que ses prémisses soient nettoyées.

—Un journalier a attrapé $2 ou 8 jours pour ivresse.

Un autre a été acquitté.

—Les quatre jeunes gens de St-Sauveur arrêtés pour avoir fait du tapage sur la rue Arogo, ont été renvoyés à leurs pénates après avoir entendu une verte semonce de Son Honneur le recorder.

Bureau de la Paix

Deux matelots de la barque *Peacemaker* poursuivent leur capitaine pour salaire. Preuve remise à plus tard.

—La municipalité de Limoilou a intenté une action à M. Isaïe Samson pour avoir déposés des animaux morts dans les limites de la municipalité.

Sous l'eau

Un plongeur, domicilié à Stadacona, a été victime d'un accident ce matin en travaillant au bassin Louise. Il s'est presque fait enlever deux doigts par une pierre qu'il attachait au fond de l'eau.

Nouvel hôpital

Les Sœurs Franciscaines ont l'intention de transformer en hôpital pour les malades et les infirmes le couvent de Ste-Anne qu'elles ont acheté dernièrement des Sœurs de la Charité.

Chant patriotique

Voulez-vous un joli chant pour la St-Jean-Baptiste ? Demandez à votre marchand de musique le *Chant du Marin*, que vient de publier M. Roch Lyonnais. C'est une mélodie simple et très chantante, sur des paroles patriotiques de M. Pamphile LeMay. Nos remerciements à M. Lyonnais pour l'exemplaire qu'il nous a fait parvenir.

Avis

Mardi prochain est le dernier jour pour la vente des *Scriptums* (billets), pour la distribution du 27 juin.—Ant. Langlois, agent, 26 Côte Lamontagne.

Conseil de Ville

Séance spéciale du Conseil de ville ce soir à 7 h. 30

ORDRE DU JOUR

44e rapport du comité de police, (achat d'une propriété rue St-Réal pour poste de police.)

367e rapport du comité de l'aqueduc, (recontrat pour ciment.)

2e lecture et passation du règlement No 328, intitulé : " Règlement pour le prolongement de la rue Charlevoix, " pour laquelle 2e lecture et passation, il faut la présence des deux-tiers des membres composant le dit Conseil.

Avis de motion de M. le conseiller Tessier : Que ce Conseil procède à la nomination d'un comptable au lieu et place de M. Bisson, qui a résigné.

La Banque Jacques-Cartier

Nous apprenons que cette florissante institution, qui a déjà deux bureaux à Québec, un à Fraserville et plusieurs autres dans la province, ouvrira une nouvelle agence à Paspébiac, comté de Bonaventure, le ou vers le 2 juillet prochain.

M. Henri Bourbeau, ci-devant assistant-inspecteur, en sera le gérant.

AVIS

Aux modistes et aux dames en general

Le plus grand JOB qui se soit jamais vu à Québec vous est offert comme suit :

200 pièces de Dentelles assorties, pour la moitié du prix.			
225 " de Rubans à chapeaux	valant de 40 à 75c	pour	15 et 25c
1000 verges de Soie Surah	valant $1.00	pour	37½
300 doz. de Fleurs assortis	valant 50c à $1.50	pour	15 et 25
150 cols et collerettes	valant $2 à $5.00	pour	75c et $1.50
60 Chapeaux importés	valant $10.00	pour	$3.75
(*Un nouveau lot de Chapeaux*)			
285 doz. de Chapeaux assorties	valant 75c à $2.50	pour	15 et 25c

CHEZ
I. A. FORTIN
105 à 111 RUE ST-JOSEPH. ST-ROCH

16 juin—7f.

A Limoilou

La compagnie qui donne actuellement des représentations au Jardin Limoilou a attiré hier soir une foule considérable en ce lieu d'amusement. La compagnie compte au nombre des artistes MM. Thierry et Pouce, autrefois de l'Opéra Français, qui obtiennent chaque soir un succès monstre. Les sœurs De Silva ont complètement captivé l'auditoire par leurs chants et danses. Bref, soirée charmante et qui fait honneur aux entreprenants directeurs du jardin. Admission 10 c. Enfants, 5 cts.

Lauréats et Bacheliers

Les élèves du collège de Lévis ont passé de brillants examens cette année au baccalauréat.

Les lauréats en *rhétorique* sont MM. Eug. Chapleau et Edmond Dulac.

Au grade de bâchelier MM. Valère Roy, Emile Gilbert, George Gagnon, M. Langis, Odilon Drouin.

Les lauréats en philosophie sont MM. Amédée Boutin, Joseph Hallé et Alfred Letourneau.

Au grade de bachelier : MM. Nap. Laflamme et Rémi Chrétien.

De retour de la pêche

Plusieurs des pêcheurs américains dont nous avons signalé le passage en cette ville la semaine dernière sont revenus de leur excursion.

A la Grande-Décharge, ils ont pris une grande quantité de ouananiches.

Quelques-uns sont allés pêcher le saumon dans la rivière Marguerite.

Pilote accusé

On entend aujourd'hui devant la commission du hâvre le procès de Pouliot, accusé d'avoir échoué le vapeur *Challerton* sur le banc de sable de Matane.

C. C. Richard & Co,

Messieurs,

Je m'étais heurté une jambe si fortement que j'ai été obligé de me faire transporter chez moi en voiture. Je me suis immédiatement frotté la jambe avec du *Liniment Minard* et au bout de 48 heures, je pouvais m'en servir comme auparavant.

Joshua Wynaught.

Bridgewater, N. S.

Ce cordon à votre doigt veut dire " apportez à la maison une fiole de *Liniment Minard.*"

Aux familles

Claret Espagnol à $2.50

Vin rouge sec d'Espagne (vin de table ou claret espagnol) choisi par M. A. Toussaint sur les lieux de production. En vente partout à $2.50 la douzaine, bouteilles remises. Ce vin est préféré au bordeaux, vu qu'il n'est pas acide et porte beaucoup d'eau.

Prix spéciaux en prenant une barrique complète de 25 douzaines.

N.-B.—Les vins achetés de nous sont embouteillés gratuitement.

A. Toussaint & Cie.

Université Laval

La collation solennelle des diplômes aura lieu jeudi, 21 juin, à 8 h. p. m., dans la salle des promotions de l'Université. Le public est admis sans cartes.

La distribution des prix au Petit séminaire se fera le lendemain à 9 h. a. m., dans la même salle.

L. Ern. Nadeau, ptre,
Sec. U. L.

16—8fs

MARIAGE

Rancourt-Vezina.—Le 21 du courant, à l'Ile aux Grues, le Dr C. G. Rancourt, de Waterville, Maine, à Mlle Georgiana Vézina.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le chanoine Désiré Vézina, oncle de la mariée.

Pèlerinage

Le SUD-EST DE LA BEAUCE, comprenant les paroisses de St-Georges, St-Côme, St-Martin, St-Prosper, St-Zacharie, St-Benoit, St-Théophile, fera son pèlerinage à Ste-Anne le **2 JUILLET** prochain : 1° Départ de St-François le 1er juillet dans la nuit à 11 h. 30 par le Q. C. ; 2° Arrivée à Lévis le 2 juillet au matin vers 3 heures ; 3° Départ de Lévis par les bateaux vers 3 h. 30 ; 4° Arrivée à Ste-Anne vers les 5 h. 30.

RETOUR

5° Départ de Ste-Anne à midi ; 6° Arrivée à Lévis vers les 2 h. 30 ; 3° Départ de Lévis par le Q. C. vers les 7 heures ; 8° Arrivée à St-François vers le 6 h. p. m.

Au 1er juil.

Rayonnage à Droite
Rayonnage à Gauche

Pierre à Moulange

Le SOUSSIGNE ayant fait un voyage en France, expressément pour faire l'achat de **PIERRES A MOULANGE**, informe les propriétaires de moulins qu'il vient de recevoir **2,000 morceaux** de Pierre à Moulange choisie par lui-même et de qualité supérieure. Il a aussi engagé des hommes très compétents pour faire les moulanges, et il garantit satisfaction. Il vendra également cette pierre au morceau à ceux qui désireraient l'acheter ainsi.

E. A. LACROIX
Rue St-Antoine, Trois-Rivières

22 j—2m.

BUREAU D'HYGIENE

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, conformément à la loi (articles 3086-3095 S.R.P.Q) que tout enfant doit être vacciné dans les trois mois qui suivent sa naissance, et qu'un certificat de la vaccination de tel enfant doit être obtenu du médecin qui a pratiqué, AVEC SUCCES, l'opération de telle vaccination, sous peine d'une amende de cinq piastres contre la personne en défaut de faire vacciner tel enfant ; et tout médecin ayant pratiqué, AVEC SUCCES, telle vaccination doit en délivrer, suivant la dite loi, un certificat à la personne ayant la charge de tel enfant, et en transmettre UN DOUBLE au Bureau d'Hygiène, pour le greffier de la Cité.

Les personnes pauvres pourront faire vacciner leurs enfants, ou se faire vacciner elles-mêmes, si elles ne l'ont déjà été avec succès, au bureau d'Hygiène, tous les lundis, de 2 à 4 h. de l'après-midi.

L. CATELLIER, M. D.
Médecin Municipal.

26 mai—j.s.a.

COMPAREZ LES PRIX

De nos parfums extra fins

	Anciens prix	Nouveaux prix
Rococo à la Parisienne	$2.25	1.75
Jasmin de Siam	3.00	2.25
Brises de Palerme	1.50	1.20
Violette de Nice	1.50	1.20
Violette d'Alger	2.25	1.75
Imperial Russe	1.50	1.15
Moskari	1.50	1.20
Mikado	1.25	90
Mascotte	1.50	1.20

Chez

P. MATHIE

PHARMACIEN
Coin des rues St-Jean et du Palais

12 sept.—

Alphonse Chouinard

Marchand-Epicier

41 marché Finlay, Basse-Ville, Québec

A toujours en mains un assortiment d'épiceries de toutes sortes : Sucres, sirops, vins, liqueurs, thés, cafés, tabacs, cigares, huile de charbon, etc., etc.

Il invite les familles de la campagne à lui confier leurs commandes et à venir visiter son établissement qu'il a refait complètement à neuf, et qu'il tiendra sur un pied d'égalité avec les plus grandes et les meilleures épiceries de la ville.

Son assortiment, choisi avec soin et constamment alimenté aux sources les plus directes du bon marché, présente une variété d'articles de première classe à des prix qui défient toute concurrence.

Les commandes reçues par la poste seront exécutées promptement et avec toute l'attention possible.

29 mai—1m.

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No 1649

Dans la Cour Supérieure

Le dix-neuvième jour de juin mil huit cent quatre vingt quatorze

Présent : L'honorable juge F. W. Andrews

In the matter of the winding up act and the the acts amending the same.

Ex Parte

Andrew Cohen Joseph of the, City of Québec, merchant,

REQUERANT

VS

The St-Lawrence Steam Navigation Company, a trading Corporation having its head office and principal place of business at the City of Québec,

INTIME

Vu la requête présentée da la part de Andrew Cohen Joseph, de la cité de Québec, marchand, à l'effet que pour les raisons y mentionnées, l'avis à être donné aux partis intéressées soit défini, pour procéder à la nomination d'un liquidateur en cette affaire a une assemblée à être tenue à cet effet.

La dite requête est accordée, et il est par les présentes ordonné sur la Pétition de Andrew Cohen Joseph que tous les créanciers de la Compagnie " The St-Lawrence Steam Navigation Company " et tout autre qui peuvent ou pourraient avoir des réclamations contre la dite compagnie, devront produire leurs réclamations duement attestées avec toutes les particularités nécessaires et toutes les pièces justificatives, et les créanciers qui auraient des garanties à l'appui de leurs réclamations devront en déclarer la nature et la valeur sous serment, le ou avant le dixième jour de juillet prochain auquel jour à dix heures du matin une assemblée de toutes les parties intéressées incluant les contributaires, les actionnaires et les membres s'il y en a, aura lieu dans la chambre des Juges, au Palais de Justice à Québec dans le district de Québec devant un juge nommé ou tout autre juge de la Cour Supérieure de la Province de Québec, dans le but de nommer permanemment un liquidateur ou liquidateurs aux biens et effets de la dite compagnie et prendre en considération toutes affaires relatives à la vente et à la réalisation des dits biens et effets, et à toutes autres matières urgentes. Que cet ordre soit publié par une insertion seulement dans deux papiers-nouvelles, publiés dans la Cité de Québec, en langue anglaise c'est-à-dire " The Morning Chronicle " et " The Daily Telegraph " et deux papiers-nouvelles publiés dans la langue française en la Cité de Québec, savoir " L'Evénement " et "l'Electeur," et dans un papier-nouvelles publié en la ville de Lévis, savoir " Le Quotidien " dix jours avant le jour de la dite assemblée et qu'une copie de cet ordre soit déposée au Bureau de poste à Québec le ou avant le vingt-six de juin courant et adressé à chacun des créanciers connus ou à toutes autres personnes se déclarant tels, ainsi qu'à tous les actionnaires contributaires et membres de la dite compagnie avec dépens.

ED. L. BURROUGHS
Deputé P. C. S.

1f.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Bureau Provincial de Médecine

EXAMEN PRELIMINAIRE

L'EXAMEN pour l'admission à l'Etude de la Médecine et Chirurgie commencera JEUDI, le 28 JUIN prochain, à Montréal, à 9 HEURES A. M., dans les Salles du Cabinet de Lecture, No 1717, rue Notre-Dame.

Les certificats de bonne conduite ainsi que l'honoraire de l'examen, $20, doivent être remis au moins dix jours d'avance entre les mains de l'un des secrétaires soussignés.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec.
A. T. BROSSEAU, M. D., Montréal,
Secrétaires.

28 mai 1894.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec

BUREAU PROVINCIAL DE MEDECINE

Assemblée Semi-Annuelle

L'ASSEMBLEE semi-annuelle du Bureau Provincial de Médecine aura lieu MERCREDI, le 4 JUILLET 1894, à Montréal, à 10 heures A. M., dans les Salles du Cabinet de Lecture, 1717, rue Notre-Dame.

Les candidats à l'Examen professionnel ou la licence doivent remettre tous leurs certificats (celui de l'admission à l'étude compris ainsi que l'honoraire de la licence, $40 entre les mains de l'un des Secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

Le Comité des créances s'assemblera Mardi, le 3 juillet prochain, à 10 Heures A.M. Les candidats doivent alors être présents avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'Etude. Après cette date aucun candidat ne sera admis.

Les Bacheliers ès Arts, ès Sciences et ès Lettres qui se proposent d'étudier la médecine seront admis le 4 Juillet prochain, sur présentation de leurs diplômes et en payant l'honoraire, $20.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec.
A. T. BROSSEAU, M. D., Montréal,
Secrétaires.

29 mai—1m. 3f.p.s.

FERMETURE

A l'occasion de la grande démonstration qui sera faite le jour de notre fête nationale, nos établissements seront fermés le 25 courant.

Québec, 18 juin 1894.

J. B. Renaud & Cie, F. Kirouac & Fils William Carrier, Oct. Poitras, George Tanguay, E. M. Lannon & Co, D. E. Drolet, A. Leroche, Plamondon & Chassé, P. G. Bussière & Cie.

21 22